

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Circulaire n° 01
du 29 Moharam 1442 H correspondant au 17 septembre 2020
relative à la préinscription et à l'orientation
des titulaires du baccalauréat
au titre de l'année universitaire 2020-2021**



MOT DE MONSIEUR
LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,

A L'ATTENTION
DES NOUVEAUX ETUDIANTS

Chères étudiantes, Chers étudiants

Grâce à votre travail, à vos efforts et à vos sacrifices, vous venez de franchir une étape importante en accédant à l'un des nombreux établissements universitaires que l'État met à la disposition et au service de sa jeunesse pour parfaire sa formation et se réaliser.

Tout au long de votre cursus de formation universitaire, trois valeurs cardinales devront être respectées et observées dans vos pratiques quotidiennes : pacifisme, civisme et patriotisme.

Durant votre cursus de formation universitaire, votre nouveau statut d'étudiant sera déterminé bien évidemment par la loi mais également par une charte nationale de déontologie et d'éthique universitaires ainsi que par le règlement intérieur de votre établissement.

Qui dit statut dit ensemble de droits et de devoirs. Mais il ne faudra jamais oublier cette règle universelle, qui régit les grandes nations, parmi lesquelles l'Algérie qui doit y trouver sa place, que ce sont les devoirs qui créent et qui justifient les droits.

Durant votre séjour à l'université chacune et chacun d'entre vous aura d'abord la responsabilité et l'obligation de se former pour accéder à l'autonomie professionnelle et à la responsabilité sociale étant entendu que, de nos jours, il faudra surtout s'imprégner de l'idée que l'apprentissage devra se faire tout au long de la vie, car c'est là une exigence du développement durable. L'exercice de cette responsabilité devra ensuite se faire dans le respect de toutes les autres composantes de la communauté universitaire : enseignants, personnels d'encadrement, personnels administratifs et techniques et bien sûr étudiantes et étudiants.

Les notions de responsabilité et de respect sont en effet essentielles dans la vie universitaire qui ne peut exister sans ce que l'on appelle les libertés académiques, telles la liberté de pensée et d'opinion, la liberté d'expression qui permettent, dans un cadre de pluralisme, de pluralité et de tolérance, le développement et l'épanouissement de l'esprit critique dénommé également esprit scientifique.

L'université algérienne qui aspire à se hisser au niveau des standards internationaux et à concrétiser le système de l'assurance-qualité ne peut par ailleurs aucunement admettre la moindre manifestation de violence ; de la même manière qu'elle préviendra, qu'elle condamnera et sanctionnera sans relâche tout acte de plagiat et de tricherie dans les examens et les travaux de recherche.

En contrepartie de ses devoirs l'étudiant aura droit à une formation de qualité conforme aux standards universels tant il est vrai que « université » et « universel » ont la même racine. L'État s'engage, conformément à ses traditions et comme il l'a fait pour vos aînés, à mettre à votre disposition tous les moyens nécessaires pour faire de chacune et chacun d'entre vous, selon ses capacités et ses prédispositions, des bâtisseurs de l'Algérie de demain.

Il vous appartient donc de saisir cette opportunité et cette véritable chance pour vous investir pleinement et réaliser votre projet.

En vous souhaitant la bienvenue dans cette prestigieuse institution, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous plein succès dans son entreprise.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Circulaire n° 01

du 29 Moharam 1442 H correspondant au 17 septembre 2020 relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2020-2021

La présente circulaire a pour objet de définir les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation aux titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2020-2021.

L'accès à l'enseignement et la formation supérieurs est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre étranger reconnu équivalent.

1. Préinscription, orientation et inscription

1.1. Conditions générales

L'orientation vers l'enseignement et la formation supérieurs repose sur les quatre paramètres suivants :

- les vœux exprimés par le titulaire du baccalauréat ;
- la série et les résultats du baccalauréat (moyenne générale obtenue au baccalauréat et conditions complémentaires dans certains cas) ;
- les capacités d'accueil des établissements d'enseignement et de formation supérieurs ;
- les circonscriptions géographiques.

Ce classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.

Des conditions complémentaires de préinscription sont exigées pour l'accès aux classes préparatoires et à certains domaines et filières de formation.

Une moyenne générale minimale au baccalauréat est exigée pour participer au classement donnant accès aux classes préparatoires et à certains domaines ou filières de formation. Ces moyennes de participation au classement ne donnent pas automatiquement droit à une inscription définitive.

Pour l'accès aux filières des Sciences Médicales (Médecine, Médecine Dentaire et Pharmacie), il sera procédé à un classement national de l'ensemble des demandes des bacheliers. Une moyenne nationale unique sera donc définie après traitement pour l'accès à chacune de ces trois filières.

En sus des conditions précitées, l'accès aux Ecoles Normales Supérieures est subordonné à un entretien avec un jury. Cet entretien peut être effectué en présentiel dans l'école d'affectation ou bien en présentiel délocalisé dans un Etablissement d'Enseignement Supérieur (EES). Pour ce qui est du domaine des Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives (STAPS), un certificat médical de bonne santé est exigé.

La préinscription, l'orientation et l'inscription définitive des nouveaux bacheliers se font exclusivement en ligne. Pour effectuer ces opérations, deux sites Internet sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers :

<http://www.mesrs.dz>

<http://www.orientation.esi.dz>



La dénomination « sites internet dédiés » utilisée dans la suite du texte servira à désigner les deux sites internet précédemment cités.

Pour faciliter l'accès à ces sites internet dédiés, une connexion gratuite est mise à la disposition des nouveaux bacheliers à partir des cyberspaces ouverts à cet effet au niveau des (EES).

Toutes les informations nécessaires à la compréhension du processus de préinscription, d'orientation et d'inscription définitive sont disponibles sur le Portail du Bachelier 2020 :

<https://bac2020.mesrs.dz>

La présente Circulaire accompagnée du guide du nouveau bachelier sont téléchargeables sur tous les supports numériques (Ordinateur, Tablette, Smartphone).

Une version interactive de la Circulaire, dénommée **Tesdjil Com**, est mise en ligne et disponible sous forme d'une application téléchargeable et installable sur Smartphone Android. Elle permet de :

- fournir toutes les conditions d'accès aux EES ;
- donner diverses informations concernant les domaines, les filières et les spécialités de formation dispensées dans les EES;
- préciser les procédures d'inscription dans les EES des titulaires du baccalauréat spécifique (Lycée Bouâmama);
- clarifier les procédures de demande d'équivalence et d'inscription dans les EES aux titulaires d'un baccalauréat étranger ;
- fournir des informations concernant les formations dispensées dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres départements ministériels sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).
- fournir des informations concernant les formations dispensées dans les établissements privés de formation supérieure agréés par le MESRS.

En plus de ces données, le Portail du bachelier contient les informations ci-dessous:

- le guide du nouveau bachelier;
- la version Android de la Circulaire « Tesdjil Com »;
- les divers parcours des formations dispensées par établissement ;
- un lien vers le portail-web de chaque EES ;
- de nombreuses informations complémentaires, dont celles relatives aux œuvres universitaires (bourse d'études, transport, hébergement et restauration).

1.2. Préinscription et orientation

L'annexe 01 présente l'ensemble des formations assurées par domaine. Il existe au total quatorze (14) domaines dans l'Enseignement Supérieur qui se déclinent en filières et spécialités. Les différents cursus de formation se présentent comme suit :

- Licence (BAC + 3) qui se construit à partir de l'un des trois parcours ci-dessous :
 - Formation à Recrutement Local ou Régional construite à partir d'un socle commun de domaine ou de filière, se poursuivant par une spécialisation au choix selon le classement par ordre de mérite ;
 - Filière à Recrutement National donnant accès directement à un domaine ou une filière qui se décline en une ou plusieurs spécialités ;
 - Formations professionnalisantes dispensées dans les Départements ou dans les Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (ISTA) des EES. Ces formations sont co-construites avec les secteurs utilisateurs et offrent à leurs diplômés la possibilité d'acquérir des compétences académiques et professionnelles à même de les rendre rapidement opérationnels. Elles sont appelées à couvrir les besoins du secteur tertiaire (services, commerces...) et du secteur secondaire (transformation, production de biens...).



Les ISTA's sont des espaces universitaires spécifiques, au sein de l'université, consacrés exclusivement à des formations BAC + 3.

- Master à Coursus Intégré de Licence (BAC + 5 sanctionné par deux diplômes – Licence et Master) qui correspond à une spécialité donnée dès la première inscription. Il est à noter que seuls les étudiants inscrits dans ce type de parcours peuvent poursuivre la formation du Master correspondant.
- Classes préparatoires de deux (02) années sanctionnées par un concours d'accès au second cycle des écoles supérieures.
Après la validation des deux années d'étude dans les classes préparatoires, l'accès au second cycle des écoles supérieures est conditionné par la réussite au concours, dont les modalités seront fixées par voie réglementaire.

Les classes préparatoires sont rattachées à sept domaines : Sciences et Technologies (ST) ; Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (SEGC) ; Sciences de la Nature et de la Vie (SNV) ; Mathématiques et Informatique (MI) ; Sciences Humaines et Sociales (SHS) ; Droit et Sciences Politiques (DSP) et Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV).

A- Les classes préparatoires en Sciences et Technologies (CP-ST) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Polytechnique - Alger ;
- École Nationale Polytechnique d'Oran ;
- École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine ;
- École Nationale Supérieure des Travaux Publics d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de l'Hydraulique de Blida ;
- École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie d'Annaba ;
- École Supérieure des Technologies Industrielles d'Annaba ;
- École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen ;
- École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran ;
- École Nationale Supérieure de Technologie d'Alger ;
- École Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger ;
- Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna.

B- Les classes préparatoires en Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (CP-SEGC) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École des Hautes Etudes Commerciales de Koléa ;
- École Supérieure de Commerce de Koléa ;
- École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée de Koléa ;
- École Supérieure de Gestion et d'Economie Numérique de Koléa ;
- École Supérieure des Sciences de Gestion d'Annaba ;
- École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine ;
- École Supérieure de Management de Tlemcen ;
- École Supérieure d'Economie d'Oran.

C- Les classes préparatoires en Sciences de la Nature et de la Vie (CP-SNV) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure Nationale Agronomique d'El Harrach ;
- École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger ;
- École Supérieure d'Agronomie de Mostaganem ;
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine ;
- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger ;
- École Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran ;
- École Nationale Supérieure des Forêts de Khenchela.



D- Les classes préparatoires en Informatique (CP-MI) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure d'Informatique d'Alger ;
- École Supérieure d'Informatique de Sidi Bel Abbès ;
- École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique de Bejaia.

E- Les classes préparatoires intégrées « spécifiques » qui permettent d'accéder au second cycle des écoles supérieures suivantes :

- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine ;
- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information d'Alger ;
- École Nationale Supérieure des Sciences Politiques d'Alger.

L'annexe 01 se présente sous forme de tableaux mentionnant dans leurs colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les différentes formations citées ci-dessous.

- Formations à Recrutement Local ou Régional (FRL/FRR)

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou filières de formation ;

Colonne 2 : Domaines ou filières de formation ;

Colonne 3 : EES assurant le domaine ou la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque EES ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux domaines ou filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription. Cette colonne mentionne le mode de participation au classement en vue de la préinscription aux domaines ou filières de formation.

- Filières à Recrutement National (FRN)

Colonne 1 : Code d'identification de la FRN ;

Colonne 2 : Intitulé de la FRN ;

Colonne 3 : Intitulés des spécialités des FRN's ;

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la FRN ;

Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des FRN's ;

Colonne 6 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux FRN's ;

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux FRN's.

- Formations de Master à Coursus Intégré de Licence (MCIL)

Colonne 1 : Code d'identification du MCIL ;

Colonne 2 : Filière de formation MCIL ;

Colonne 3 : Intitulé des spécialités MCIL ;

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la formation MCIL ;

Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des formations MCIL ;



Colonne 6 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux formations MCIL ;

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux formations MCIL.

- **Formations professionnalisantes dispensées dans les Départements ou dans les Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (ISTA) des EES**

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou des filières des formations professionnalisantes dispensées;

Colonne 2 : Domaines des formations professionnalisantes;

Colonne 3 : Filières des formations professionnalisantes ;

Colonne 4 : Spécialités des formations professionnalisantes ;

Colonne 5 : EES assurant les formations professionnalisantes ;

Colonne 6 : Précision du caractère national de recrutement dans les formations professionnalisantes ;

Colonne 7 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux formations professionnalisantes ;

Colonne 8 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

- **Formation de deux années dans les Classes préparatoires des Ecoles Supérieures**

Colonne 1 : Code d'identification des classes préparatoires ;

Colonne 2 : Classes préparatoires au sein des Ecoles ;

Colonne 3 : Écoles supérieures abritant chaque type de classes préparatoires ;

Colonne 4 : Précision du caractère national de recrutement dans les classes préparatoires ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux classes préparatoires ;

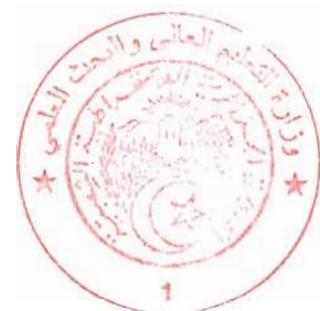
Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux classes préparatoires.

1.3. Préinscription et orientation dans les Écoles Normales Supérieures

L'annexe 02 présente les formations dispensées dans les Ecoles Normales Supérieures (ENS). Ces écoles assurent des parcours dédiés à la formation des formateurs au profit du secteur de l'Éducation Nationale. Il s'agit des trois paliers :

- Professeur de l'Enseignement Primaire (PEP) ;
- Professeur de l'Enseignement Moyen (PEM) ;
- Professeur de l'Enseignement Secondaire (PES).

Les places pédagogiques disponibles dans les ENS sont fixées annuellement par palier, filière et wilaya selon les besoins exprimés par le secteur de l'Éducation Nationale.



L'inscription définitive dans ces ENS est subordonnée à la condition d'âge fixée au plus à 24 ans au 31.12.2020 (pour les deux sexes) et au résultat d'un entretien. Le candidat retenu pour une formation dans ces écoles est tenu de signer un contrat d'engagement avec le secteur de l'Éducation Nationale pour son affectation future à l'issue de sa formation.

L'annexe 02 se présente sous forme de tableaux mentionnant dans leurs colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les ENS.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation ;

Colonne 2 : Intitulés des filières de formation ;

Colonne 3 : ENS assurant la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque ENS ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription dans les ENS.

1.4. Préinscription et orientation dans les filières des Sciences Médicales

L'annexe 03 mentionne dans ses colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les filières des Sciences Médicales.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation ;

Colonne 2 : Intitulés des filières de formation ;

Colonne 3 : EES assurant des filières de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque EES ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat donnant droit à l'accès aux filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

1.5. Préinscription et orientation dans les formations en Sciences Vétérinaires

L'annexe 04 mentionne dans ses colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les Sciences Vétérinaires.

Colonne 1 : Code d'identification de la formation ;

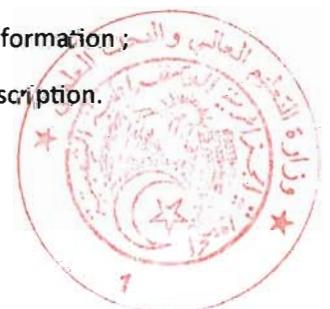
Colonne 2 : Intitulé de la formation ;

Colonne 3 : Universités, Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire ou Instituts d'Universités assurant la formation ;

Colonne 4 : Précision du caractère régional ou national de chaque formation ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès à la formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.



1.6. Bac avec mention « Excellent »

Le titulaire du baccalauréat obtenu avec mention «Excellent» renseigne en ligne une fiche de vœux, suivant la procédure décrite dans la rubrique 2.1 ci-dessous, dans le respect des conditions fixées en matière de série du baccalauréat. Il sera satisfait dans l'un de ses choix.

Indépendamment de son appartenance géographique, le titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une mention «Excellent» aura la possibilité, lors des inscriptions définitives, de choisir le lieu d'affectation dans la filière à laquelle il aura été affecté à l'issue des traitements, **dans le respect des moyennes minimales d'accès.**

1.7. Cas particuliers

En dehors de l'ensemble des cas suscités, une Circulaire additive complétant et définissant tous les cas particuliers sera publiée. Elle décrit également le dispositif, précise le calendrier et définit **les situations pour lesquelles le chef d'établissement universitaire est habilité à proposer un redéploiement interne ou externe d'étudiants** en concertation avec les Conférences Régionales des Universités, notamment celles liées à un effectif réduit d'étudiants inscrits dans une filière donnée, dans le respect des conditions d'accès.

1.8. Inscription des candidats nationaux titulaires d'un baccalauréat spécifique 2020

La correspondance des baccalauréats spécifiques (Lycée Bouâmama) avec les autres séries du Baccalauréat est établie comme suit :

Séries du Baccalauréat Spécifique	Concordance
Techniques Economique, option Economie et Sociale	Gestion et Economie
Sciences et Technologie du Management et de la Gestion	Gestion et Economie
Sciences, option Mathématiques et Sciences de la Nature	Sciences Expérimentales

Ces candidats sont dispensés de la procédure de pré-inscription et d'orientation en ligne mais sont soumis aux conditions d'accès de chaque formation comme édictées dans la présente Circulaire et selon les **moyennes minimales consultables sur les sites web dédiés du MESRS.**

Ils effectuent leurs inscriptions définitives dans les formations de leurs choix auxquelles ils ouvrent droit. Ces inscriptions se font directement au niveau des EES du **08 au 18 novembre 2020** sur présentation de l'original du diplôme de baccalauréat.

1.9. Inscription des candidats algériens titulaires d'un baccalauréat étranger 2020

Les Algériens titulaires d'un diplôme de baccalauréat étranger obtenu en 2020 doivent avant toute inscription dans un établissement universitaire procéder à une demande d'équivalence en ligne de leur diplôme sur le lien suivant :

<https://www.mesrs.dz/les-equivalences>



Une fois l'attestation d'équivalence délivrée, les bacheliers peuvent formuler leur candidature, du **05 au 30 novembre 2020**, en créant un compte sur la plateforme PROGRES (interface algérien titulaire d'un bac étranger) :

<https://progres.mesrs.dz/webetrangers>

Le candidat y introduit son dossier scanné et exprime **six (06) choix, qui doivent impérativement respecter les conditions pédagogiques édictées dans la présente Circulaire et les moyennes minimales d'accès consultables sur les sites web dédiés du MESRS. Deux de ces six (06) choix exprimés doivent impérativement être des licences à recrutement local ou régional.**

Une fois l'orientation effectuée en ligne, le candidat se présente à son établissement d'affectation muni de son numéro de dossier et des pièces ci-après. Le numéro de dossier en question est obtenu dès l'inscription du candidat sur la plateforme PROGRES. Ce numéro commence par les caractères alphanumériques 9DZA suivi d'un numéro séquentiel « 9DZAXXXX ».

- Original du baccalauréat ;
- Attestation d'équivalence ;
- Deux (02) photos ;
- Droits d'inscription.

1.10. Inscription des candidats internationaux boursiers du gouvernement algérien ou enfants de diplomates accrédités en Algérie titulaires d'un baccalauréat étranger et des candidats internationaux titulaires d'un baccalauréat algérien

Les candidats internationaux boursiers du gouvernement algérien dans le cadre de la coopération ou les enfants de diplomates accrédités en Algérie et les candidats internationaux titulaires d'un baccalauréat algérien, souhaitant postuler pour une inscription universitaire en Algérie, doivent impérativement introduire leur demande via le canal diplomatique. Leur dossier de candidature passe par trois étapes essentielles à travers la plateforme PROGRES :

- **Equivalence (pour les détenteurs d'un baccalauréat étranger)**

Le dossier du candidat est scanné puis introduit par les représentations diplomatiques sur la plateforme PROGRES (interface étudiants internationaux) :

<https://progres.mesrs.dz/webetrangers>.

Pour le baccalauréat étranger, une attestation d'équivalence sera délivrée dans le cas d'une évaluation positive du dossier.

- **Orientation**

Le candidat exprime six (06) choix, à la suite desquels il est orienté selon les conditions pédagogiques de l'année d'obtention de son baccalauréat et dans le respect des quotas par spécialité offerts par l'Algérie à chaque pays. Dans le cas où aucun de ses choix n'est satisfait, il sera automatiquement orienté vers une formation en fonction de ses résultats et des conditions d'accès.

Afin de confirmer le niveau requis en langues étrangères pour l'inscription dans les Filières à Recrutement National et les filières des Sciences Médicales et Vétérinaires, un test de langue étrangère sera organisé par l'établissement d'accueil. En cas d'échec au test, il est proposé au candidat une autre orientation.

Les candidats lusophones ou anglophones sont dispensés de la condition de note minimale pour l'accès à la formation en langue étrangère (français, italien, turc, allemand, espagnol). Ces candidats sont d'abord concernés, lors de leur première année d'études en Algérie, par des cours d'enseignement intensif de langues.



- **Inscription**

Une fois l'orientation effectuée, les représentations diplomatiques des pays bénéficiaires de bourses algériennes sont informées de l'acceptation des candidatures.

Les candidats internationaux acceptés doivent se munir de leur dossier pour finaliser leur inscription au niveau des établissements vers lesquels ils sont affectés. Le dossier comporte les pièces suivantes :

- Original du baccalauréat ;
- Original du relevé de notes du baccalauréat ;
- Attestation d'équivalence pour les titulaires d'un baccalauréat étranger ;
- Original du dossier médical;
- Extrait de naissance ;
- Certificat de nationalité ;
- Deux (02) photos ;
- Droits d'inscription ;
- Traduction officielle de chaque document rédigé dans une langue autre que l'Arabe, le Français ou l'Anglais.

Chaque étudiant international se voit délivré au lieu même de son affectation une autorisation d'inscription et une autorisation d'hébergement.

1.11. Inscription des titulaires du baccalauréat dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels et établissements privés de formation supérieure autorisés par le MESRS

L'annexe 07 fait état des possibilités d'inscription dans des établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels (sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique). Cette annexe donne, pour les différents secteurs, les informations suivantes :

- les établissements sous tutelle pédagogique ;
- les formations dispensées ;
- les conditions d'accès.

Pour les établissements de formation supérieure relevant du Ministère de la Défense Nationale, la liste des établissements concernés ainsi que les conditions d'accès sont disponibles sur son site web (www.mdn.dz).

L'annexe 08 présente le réseau des établissements privés de formation supérieure, autorisés par le MESRS et les informations correspondantes.

Les bacheliers souhaitant postuler à une inscription dans l'un des établissements cités ci-haut ne sont pas concernés par les dispositions de pré-inscription et d'orientation définies dans la présente Circulaire. Ils contactent directement l'établissement de leur choix.



1.12. Les algériens titulaires d'un baccalauréat antérieur à 2020

Les candidats titulaires d'un baccalauréat algérien obtenu antérieurement à la session 2020 et n'ayant pris aucune inscription universitaire depuis l'obtention de leur baccalauréat déposent, à partir du 08 novembre 2020, une demande d'inscription auprès de l'EES de leur circonscription géographique de rattachement, selon les conditions pédagogiques et la moyenne minimale d'accès à la filière ou au domaine de l'année d'obtention de leur baccalauréat et ce dans la limite des places pédagogiques disponibles. La prise en charge de cette demande est du ressort exclusif de l'établissement concerné.

Les titulaires d'un baccalauréat étranger obtenu antérieurement à la session 2020 et n'ayant effectué aucune inscription universitaire ni participé au test d'accès des années antérieures peuvent, au titre de l'année universitaire 2020-2021, postuler à une inscription dans un EES selon la procédure décrite dans le paragraphe 1.9 et les conditions indiquées dans la présente Circulaire et ce à partir du 08 novembre 2020.

La date limite d'inscription dans les établissements universitaires est fixée au 18 novembre 2020.

Remarque : Les titulaires de plusieurs baccalauréats ne peuvent bénéficier que d'une seule inscription.

2. Modalités de préinscription et d'orientation

2.1 Préinscription

En utilisant le numéro d'inscription et le code du baccalauréat notifiés dans le relevé des notes, le candidat a accès, par le biais des sites internet dédiés, à la liste des formations qui lui sont autorisées. Parmi ces formations autorisées, le candidat doit remplir une fiche de vœux qui doit comporter, par ordre de préférence, six (06) choix au minimum à dix (10) choix au maximum.

Ses choix peuvent porter sur les parcours de formation suivants :

- Licence (Formations à Recrutement Local/Régional, Filières à Recrutement National, Formations Professionnalisantes),
- Master à Cursus Intégré de Licence,
- Classes Préparatoires,
- Filières des Écoles Normales Supérieures,
- Filières des Sciences Médicales et des Sciences Vétérinaires.

Important : Dans sa fiche de vœux, le titulaire du baccalauréat doit mentionner, dans ses choix au moins deux parcours de formation de Licence à recrutement local ou régional dispensés dans un EES.

Pour rappel, la fiche de vœux est transmise, exclusivement par voie électronique, à travers le site Internet dédié.

Il est vivement recommandé aux bacheliers :

- d'accomplir eux-mêmes et de manière rigoureuse cette opération ;
- d'imprimer leur fiche de vœux.

Les préinscriptions en ligne sont obligatoires pour les bacheliers concernés par cette procédure ; ceux n'ayant pas accompli et finalisé leur préinscription en ligne, dans les délais impartis, peuvent perdre alors la possibilité de s'inscrire dans un parcours de formation de leur choix.



2.2 Traitement informatique

Les fiches de vœux des nouveaux bacheliers, saisies et transmises en ligne, feront l'objet d'un traitement informatique en tenant compte des quatre paramètres de préinscription et d'orientation cités dans la rubrique 1.1. Ce traitement a pour objet la satisfaction de chacun des nouveaux bacheliers dans l'un de leurs choix.

Les résultats de ce traitement informatique sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers sur les sites Internet dédiés, selon le calendrier ci-après. En consultant ces sites, les nouveaux bacheliers prendront connaissance de leurs affectations. Ils devront alors, selon le cas :

- a. Confirmer en ligne leurs affectations, selon le calendrier arrêté dans la section 4 ci-dessous ;
- b. Se présenter à un entretien en présentiel dans leurs établissements d'affectation ou en délocalisé dans d'autres établissements universitaires. Le candidat ayant opté pour un entretien délocalisé doit prendre attache avec son établissement d'affectation pour l'organisation pratique de son entretien. Les entretiens se déroulent conformément au calendrier arrêté et aux rendez-vous fixés sur les fiches d'affectation.

A l'issue de l'entretien et sur la base de la fiche de vœux, le candidat non retenu se voit attribuer automatiquement le choix suivant, non soumis à un test, pour lequel il satisfait à la moyenne minimale.

Dans le cas particulier où aucun de leurs choix n'a pu être satisfait, il est proposé aux concernés une deuxième opération de préinscription. Ils doivent remplir une **autre fiche de vœux par ordre de préférence. Cette fiche doit comporter exactement six (06) choix dont deux parcours de licence à recrutement local ou régional obligatoirement** selon le même dispositif initial cité dans la section 2.1, dans le respect des moyennes minimales d'accès et la disponibilité des places pédagogiques, conformément au calendrier ci-après.

Une fois l'affectation définitive obtenue, les candidats éligibles à l'hébergement en résidence universitaire formulent une demande en ligne conformément au calendrier établi.

L'inscription définitive des nouveaux bacheliers se fera en ligne suivant la procédure indiquée sur la plateforme PROGRES et dans le respect du calendrier précisé dans la section 4.

L'original du relevé de notes du baccalauréat sera déposé ultérieurement au niveau de l'établissement d'affectation.

3. Circonscriptions géographiques d'inscription

Le rattachement des circonscriptions géographiques d'inscription des nouveaux bacheliers dans les parcours de formation définis dans les annexes correspondantes, **peut être modifié** afin de garantir **une meilleure affectation** des bacheliers dans les EES offrant une meilleure capacité d'accueil, d'encadrement et/ou d'hébergement.

S'agissant des filières des Sciences Médicales dont la moyenne d'accès est nationale, les nouveaux bacheliers concernés par ces filières peuvent être affectés vers tout EES du territoire national en fonction des capacités d'accueil.

L'**annexe 05** de la présente Circulaire fait état des codes des wilayas.

L'**annexe 06** présente le réseau des établissements relevant du MESRS.

L'**annexe 07** présente le réseau des établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels (sous tutelle pédagogique) du MESRS.

L'**annexe 08** présente le réseau des établissements privés de formation supérieure agréés par le MESRS.



4. Calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives

Le calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2020-2021, est fixé comme suit :

Portes ouvertes, en mode virtuel, sur les établissements d'enseignement supérieur		Du 15 au 25 octobre 2020
Période 1 : du 24 octobre au 05 novembre 2020		
Préinscriptions en ligne		Du 24 au 26 octobre 2020
Confirmation des préinscriptions en ligne		Du 27 au 28 octobre 2020
Traitement des vœux		Du 29 octobre au 05 novembre 2020
Proclamation des résultats des affectations		05 novembre 2020 au soir
Période 2 : du 06 au 13 novembre 2020		
Entretiens pour les candidats affectés aux ENS		Du 06 au 10 novembre 2020
2 ^{ème} opération dédiée aux candidats n'ayant obtenus aucun de leurs choix (cas des choix 0).	Lancement	Du 06 au 08 novembre 2020
	Traitement	Du 09 au 13 novembre 2020
	Proclamation des résultats	Le 13 novembre 2020 au soir
Période 3 : Inscriptions définitives en ligne du 08 au 18 novembre 2020		
Période 4 : Traitement des cas particuliers par les EES sur la plateforme PROGRES du 19 au 25 novembre 2020		
Période 5 : Ouverture du portail relatif aux œuvres universitaires du 25 au 30 novembre 2020		

La clôture définitive des inscriptions des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2020-2021, est fixée au **18 novembre 2020**.

NB : Les dispositions de la présente circulaire peuvent être modifiées en cas de nécessité.



Instructions :

A l'ère du numérique, il convient aux EES de mobiliser tous les moyens modernes de communication à même d'accompagner les nouveaux bacheliers à découvrir le monde universitaire et ses valeurs, ses potentialités, ses parcours de formation et la vie estudiantine.

Il est donc demandé aux chefs d'EES ainsi qu'aux directeurs des œuvres universitaires, chacun en ce qui le concerne, de prendre toutes les dispositions utiles en vue d'assurer la plus large diffusion des informations contenues dans la présente Circulaire.

J'attache la plus grande importance à la diffusion et à l'application rigoureuse des dispositions de la présente Circulaire.

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique**



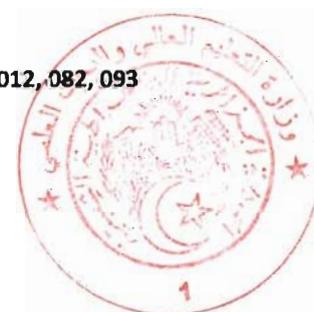


Sommaire des annexes

Annexe	Domaines de Formation	Pages
Annexe 01	Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription par domaine de formation	17
I	Sciences et Technologies	19
II	Sciences de la Matière	30
III	Mathématiques et Informatique	33
IV	Sciences de la Nature et de la Vie	37
V	Sciences de la Terre et de l'Univers	43
VI	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	47
VII	Droit et Sciences Politiques	52
VIII	Lettres et Langues Etrangères	55
IX	Sciences Humaines et Sociales	59
X	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	65
XI	Arts	66
XII	Langue et Littérature Arabes	67
XIII	Langue et Culture Amazighes	68
XIV	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	69
Annexe 02 : Écoles Normales Supérieures		75
Annexe 03 : Sciences Médicales		84
Annexe 04 : Sciences Vétérinaires		87
Annexe 05 : Codes des Wilayas		90
Annexe 06 : Réseau des Etablissements Universitaires		91
Annexe 07 : Tutelle pédagogique : Établissements de Formation Supérieure relevant d'autres Départements Ministériels		93
Annexe 08 : Réseau des Etablissements Privés de Formation Supérieure agréés par le MESRS		96

NB : Codification des domaines et filières :

- spécification du domaine : D + deux chiffres, exemple : D01, D11, D12
- spécification de l'établissement et/ou de la filière : codification à trois chiffres, exemple : 012, 082, 093





ANNEXE 01

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription par domaine de formation

- **Formations à Recrutement Local ou Régional (FRL/R)**
- **Filières à Recrutement National (FRN)**
- **Formations professionnalisantes dispensées dans les Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (ISTA) ou les Départements des EES**
- **Master à Cursus Intégré de Licence (MCIL)**
- **Classes préparatoires des Ecoles Supérieures**



DOMAINES DE FORMATION

Codes	Domaines de Formation
D01	Sciences et Technologie
D02	Sciences de la Matière
D03	Mathématiques et Informatique
D04	Sciences de la Nature et de la Vie
D05	Sciences de la Terre et de l'Univers
D06	Sciences Economiques, de Gestion et Sciences Commerciales
D07	Droit et Sciences Politiques
D08	Lettres et Langues Etrangères
D09	Sciences Humaines et Sociales
D10	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
D11	Arts
D12	Langue et Littérature Arabes
D13	Langue et Culture Amazighes
D14	Architecture, urbanisme et métiers de la ville



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
Formation professionnalisantes (FP)			
	ISTA		
	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
011	Sciences et Technologie	- Univ. Laghouat - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - C. Univ. Naama - Univ. Mascara	03 17 26 47 11 04 05 12 21 39 40 41 01 08, 37 14, 38 20 27 45 29		Le classement se fait sur la base de la Moyenne générale obtenue au baccalauréat. Conditions complémentaires pour la priorité 2 : Pour participer au classement, la note de la matière de :
012	Sciences et Technologie	- C. Univ. Tissemsilt - Univ. Bouira - Univ. M'Sila - Univ. Constantine 3(Génie des Procédés) - Univ. Béjaïa - Univ. Sétif 1 - Univ. Jijel - C. Univ. Mila - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Oran1 - Univ. Tlemcen - C. Univ. Ain Temouchent - C. Univ. El Bayadh	38 10 28 25 06 19, 34 18 43 22 31 13 46 32	<u>Priorité 01</u> : . Mathématiques <u>Priorité 02</u> : . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	ou - Génie Civil ou - Génie Mécanique ou - Génie des Procédés ou - Génie Electrique ou - Mathématiques ou - Physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
013	Sciences et Technologie	- Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - USTHB	25, 43 23, 36 24 30, 33 07, 39 16		
014	Sciences et Technologie	- Univ. Blida 1 - Univ. Boumerdes - C. Univ. Tipaza - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Chlef - Univ. Khemis Millana - C. Univ. Maghnia	09 35, 16 42 15 34 02 44 13		
015	Sciences et Technologie	-USTO (Oran) - C. Univ. Relizane	31 48		



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)			
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)					
		ISTA			Autre (FP)		
F01	Hydraulique	- Hydraulique	- Télécommunications spatiales - Exploitation aéronautique - Opérations aériennes - Installations - Propulsion avion - Avionique - Structure avion	- Univ. Bejaia	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F02	Aéronautique	- Génie pétrolier : production des hydrocarbures - Génie pétrolier : Forage des puits d'hydrocarbures - Génie mécanique : mécanique des chantiers pétroliers - Génie mécanique : mécanique des unités pétrochimiques - Génie mécanique : transport des hydrocarbures - Génie des procédés - Géosciences appliquées : ressources minérales et énergétiques	- Univ. Bida 1				
F04	Hydrocarbures	- Economie des hydrocarbures : économie pétrolière - Géophysique : géophysique sismique - Génie électrique : électricité industrielle - Automatisation des procédés industriels : commande automatique	- Univ. Boumerdes				
F05	Industries pétrochimiques	- Raffinage et pétrochimie - Automatisation et contrôle en industries pétrochimiques - Génie pétrochimique	- Univ. Skikda				
F06	Hydrocarbures	- Forage - Production - Mécanique des chantiers pétroliers	- Univ. Ouargla				
Recrutement National							
<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mathématiques Techniques Mathématiques <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sciences Expérimentales 							
<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p> <p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p> <p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>							



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
		Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F07	Electronique (Enseignement en langue anglaise)	- Ingénierie électrique et électronique	- Univ. Boumerdes			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement : La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à : 14/20 pour la priorité 1 15/20 pour la priorité 2
F08	Hygiène et Sécurité industrielle	- Maîtrise du risque industriel - Sureté interne des établissements - Hygiène, sécurité et santé au travail - Qualité, hygiène, sécurité et environnement - Génie de l'environnement et procédés	- Univ. Batna 2			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
F09	Energies renouvelables	- Energies renouvelables	- Univ. Biskra	Recrutement National	Priorité 01 : . Mathématiques . Techniques . Mathématiques Priorité 02 : . Sciences Expérimentales	
F10	Hydraulique	- Hydraulique				
F11	Génie minier	- Géotechnique - Environnement minier - Valorisation des ressources minérales - Exploitation minière - Electromécanique minière	- Univ. Tebessa			De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F12	Optique et mécanique de précision	- Technologie des matériaux - Mécanique appliquée - Optique instrumentale et photonique - Optométrie - Métrologie et contrôle industriel	- Univ. Sétif 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la moyenne entre les notes de mathématiques et de physique obtenues au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
F23	Génie des Procédés	- Génie des Polymères	- Univ. Sétif 1			

Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			Formation professionnalisantes (FP)	
				ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F13	Génie minier	- Exploitation des mines - Valorisation des ressources minérales	- Univ. Annaba	Recrutement National	Priorité 01 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques Priorité 02 : . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
F14	Métallurgie	- Métallurgie				Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
F15	Ingénierie des transports	- Ingénierie des transports	- Univ. Constantine 1			De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F16	Génie industriel	- Productique	- Univ. Tlemcen		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat	Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20
						De plus, la note de mathématiques ou de physique ou technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20



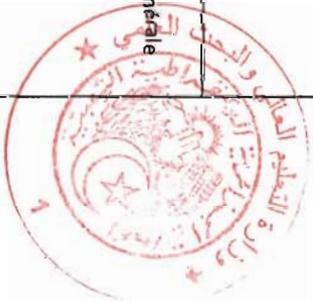
Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F20	Génie maritime	- Propulsion et hydrodynamique navale - Construction et architecture navale				
F21	Hydraulique	Hydraulique	- USTO	Recrutement National	Priorité 01 : · Mathématiques · Techniques · Mathématiques Priorité 02 : · Sciences · Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique ou technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F22	Métallurgie	Métallurgie				



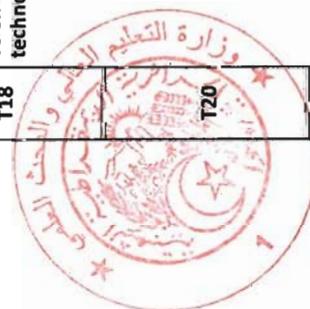
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription	
T01	Sciences et technologie	Hygiène et sécurité industrielle	Hygiène, environnement, Sécurité et Environnement dans l'industrie pétrolière et gazière	- Univ. Ouargla I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01 : - Sciences - Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en physique ou en mathématiques doit être supérieure ou égale à 10/20	
T17				Génie des procédés		Génie chimique		- Univ. Skikda I.S.T.A.
T02		Génie de la formulation	- Univ. Bouira I.S.T.A.				Priorité 01 : - Techniques - Mathématiques (Génie des procédés)	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20
T03			Hydraulique				Génie de l'eau	
T04		Génie mécanique	Productique mécanique et Industrialisation	Technologies de Soudage		- Univ. Constantine 1 I.S.T.A.	Priorité 02 : - Sciences - Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20
T23	T05				Génie industriel et maintenance		Priorité 01 : - Techniques - Mathématiques	



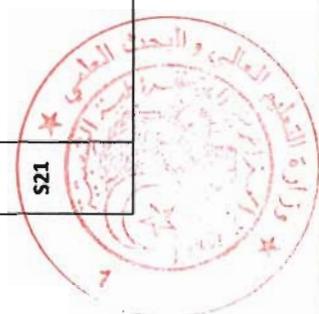
Licence		Formation professionnalisantes (FP)		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T06		Optique et mécanique de précision	Optique visuelle et lunetterie	- Univ. Oran 1 I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01 : . Mathématiques . Sciences Expérimentales Priorité 02 : . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20
T16				- Univ. Ouargla I.S.T.A.		Priorité 01 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques Priorité 02 : . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
T21		Mesures, métrologie et qualité	- Univ. Boumerdès I.S.T.A.				
T22			- Univ. Oran 1 I.S.T.A.				
T18	Sciences et technologie	Génie Mécanique	Gestion de la production et Logistique	- Univ. Constantine 1 I.S.T.A.			
T20		Génie Industriel	Maintenance industrielle & technologie automobile	- USTO Oran I.S.T.A.			
T19			Réseaux et	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20

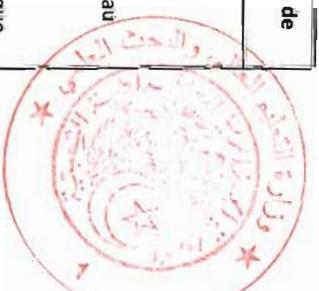


Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circcriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription	
S15	Sciences et Technologie	Ingénierie des Transports	Transport & Logistique	- Univ. Constantine1	Recrutement National	Priorité 01 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques Priorité 02 : . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20	
S16		Génie Civil	Réhabilitation des constructions	- Univ. Djelfa				
S17		Electrotechnique	Protection des Réseaux électriques	- Univ. Guelma				
S18		Génie mécanique	Assemblages Soudés	- Univ. Tiemcen				
S27			Mécanique Industrielle de Construction et d'Entretien	- Univ. Guelma				
S28		Energies renouvelables	Energies renouvelables et environnement	Energies renouvelables et environnement				- Univ. M'Sila
S37				Energies renouvelables appliquées				- Univ Ouargla
S21		Hydrocarbures	Technologies de traitement du pétrole et du gaz	- Univ. Bourmerdès				Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20

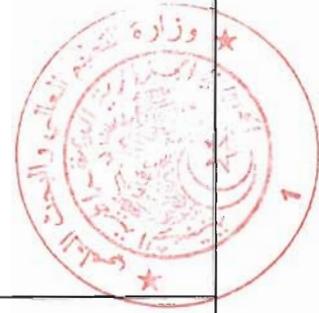


Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)			
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			Formation professionnalisantes (FP)		
				ISTA	Autre (FP)	
H04	Industries pétrochimiques	Génie pétrochimique	- Univ. Skikda	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	<p>Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription</p> <p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20</p> <p>Conditions complémentaires Pour participer au classement : La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à : - 13/20 pour la priorité 1 - 14/20 pour la priorité 2</p>
H05	Génie des Procédés	Génie des procédés pharmaceutiques	- Univ. Médéa			
H06	Electronique	Industries électroniques	-U. Bordj Bou Arreridj			
H15	Aéronautique	Aéronautique et mécanique de l'aviation légère	-USTO			
H16	Energies renouvelables	Energies renouvelables en électrotechnique	-USTO			
H17	Hygiène et sécurité industrielle	Sécurité industrielle et environnement	-U. Oran 2			
H18	Electromécanique	Maintenance industrielle et électromécanique				
H19	Génie industrielle	Maintenance de l'automatisme et de l'instrumentation	-U. Oran 1			
H20	Génie biomédicale	Technologie en santé				
H21	Electronique	Electronique	- Univ. Sidi Bel Abbès			
H22	Automatique	Automatique	- Univ. Boumerdes			
H23	Génie Mécanique	Génie Mécanique	- Univ. Constantine 1			
H24	Hydraulique	Ressources en eau	- Univ. Laghouat			
H25	Travaux Publics	Voirie et Ouvrages d'Art				
H26	Génie Civil	Constructions Civiles et Environnement				



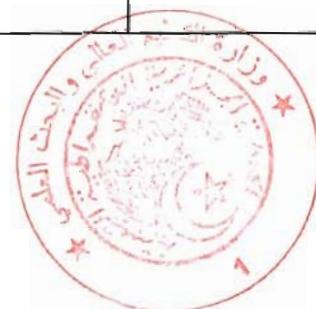
Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Classe préparatoire (CP)	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C01	CP-ST-École Nationale Supérieure de Technologie-Alger	- École Nationale Polytechnique (Alger)	Recrutement National	Priorité 01 . Mathématiques Priorité 02 .Sciences Expérimentales Priorité 03 .Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour la <u>Priorité 01</u> supérieure ou égale à 13/20 Pour la <u>Priorité 02 et 03</u> supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être : Pour la <u>Priorité 01</u> supérieure ou égale à 13/20 Pour la <u>Priorité 02 et 03</u> supérieure ou égale à 14/20
C02	CP-ST - École Supérieure des Sciences Appliquées de Tiemcen	- École Nationale Polytechnique d'Oran			
C03	CP-ST - École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran	- École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine			
C04	CP-ST - École Nationale Polytechnique (Alger)	- École Nationale Supérieure des Travaux Publics - Alger			
C05	CP-ST - École Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida	- École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba			
C06	CP-ST - École Nationale Supérieure des Travaux Publics - Alger	- École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba			
C07	CP-ST - École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine	- École Nationale Supérieure de Technologie-Alger			
C08	CP-ST - École Nationale Polytechnique d'Oran	- École Supérieure des Sciences Appliquées de Tiemcen			
C09	CP-ST - École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba	- École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran			
C10	CP-ST - École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba	- École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger			
C11	CP-ST-École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger	- École Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna			
C12	CP-ST- Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna				



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		Formation professionnalisantes (FP)	
		ISTA	Autre (FP)

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
021	Sciences de la Matière	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Sougheur) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - USTO (Oran) - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Relizane - C. Univ. Ain Témouchent - Univ. Bouira	03 06 17 26 11 04 05 07 12 21 39 40 41 01 08,37 13 14 20, 32,45 27 29 31 38 48 46 10	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de Physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie Électrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
022	Sciences de la Matière	- Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Jijel - Univ. Guelma - Univ. Sétif 1 - Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 1 - Univ. Khemis Miliana	34 18 24 19 25,43 23 36 30, 33 22 31 44		
023	Sciences de la Matière	- Univ. Blida 1 - Univ. Boumerdes - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. M'Sila - Univ. Chlef - Univ. Ghardaïa	09, 42 35 15 16 28 02,44 47		



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
K01	Physique	- Physique fondamentale - Energétique	- U.S.T.H.B.	Recrutement National	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
	Chimie	- Chimie				



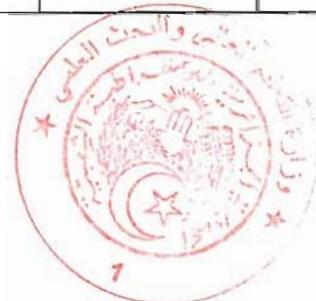
Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T07	Sciences de la matière	Physique	Matériaux et contrôle physico chimique	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.	Recrutement National	<p>Priorité 01 : . Mathématiques</p> <p>Priorité 02 : . Sciences Expérimentales</p> <p>Priorité 03 : . Techniques Mathématiques</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en physique doit être supérieure ou égale à 10/20
T08			Mesures physiques et instrumentation scientifique			- Univ. Oran 1 ISTA	<p>. Mathématiques</p> <p>. Sciences Expérimentales</p> <p>. Techniques Mathématiques</p>



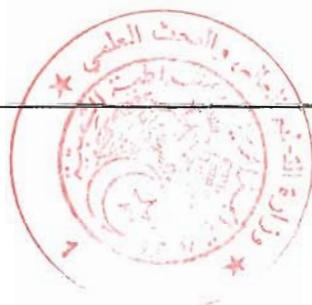
Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
031	Mathématiques / Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - USTO (Oran) - C. Univ. Tindouf - C. Univ. Naama - C. Univ. Relizane - Univ. Sidi Bel Abbès - C. Univ. Illizi 	<ul style="list-style-type: none"> 06 09, 42 17 26 11 04 05 07 12 18 23,25 39 40 41 43 01 08 13 14,38 20,32 27 29 31 37 45 48 22 33 	<p>Priorité 01 : . Mathématiques</p> <p>Priorité 02 : . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20</p>
032	Mathématiques / Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Guelma - Univ. Sétif 1 - Univ. Ouargla - Univ. Oran 1 - C. Univ. Ain Témouchent - Univ. Alger 1 - Univ. Bouira - Univ. Khemis Miliana - C.Univ Barika - C.Univ Aflou 	<ul style="list-style-type: none"> 24 19 30 31 46 16 10 44 05 03 		
033	Mathématiques / Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Boumerdes - Univ. Ghardaïa - Univ. Laghouat - Univ. Skikda - Univ. M'Sila - Univ. El Tarf - Univ. Chlef - Univ. Bordj Bou Arréridj 	<ul style="list-style-type: none"> 15 16,35 47 03 21 28 36 02,44 34 		



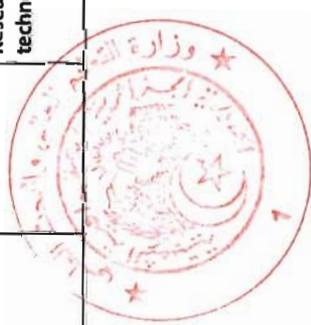
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
		Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circcriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
L01	Mathématiques / Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Algèbre et cryptographie - Probabilités statistiques - Recherche opérationnelle - Informatique - Génie des télécommunications et réseaux - Ingénierie des systèmes informatiques et logiciels 	- U.S.T.H.B.	Recrutement National	<p>Priorité 01</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques . Mathématiques <p>Priorité 02</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences . Expérimentales 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20</p>
L03	Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Algèbre et géométrie - Analyse - Probabilités - Statistique 	- Univ. Constantine 1			
L04	Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Génie logiciel - Systèmes d'information - Sciences de l'informatique - Technologies de l'information 	- Univ. Constantine 2			
L06	Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Système d'information - Réseaux et sécurité 	- Univ. Bejaia			



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S22			Développement Web et infographie	- Univ. Bourmerdès	Recrutement National	Priorité 01 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques Priorité 02 : . Sciences . Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
S23	Mathématiques Informatique	Informatique	Développement Web et applications mobiles	- Univ. Djelfa			
S26			Réseaux et technologies web	- Univ. Guelma			



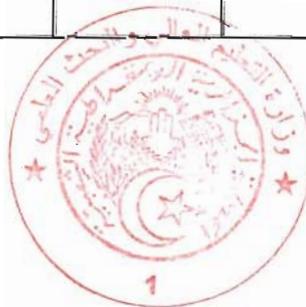
Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Classe préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E21	CP-Inf - École Nationale Supérieure en Informatique - Alger	- École Nationale Supérieure en Informatique d'Alger	Recrutement National	<u>Priorité 01:</u> .Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 15/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée de Mathématiques et de Physique : (Maths + Physique)/2 doit être: <u>Pour la Priorité 01</u> supérieure ou égale à 14/20 <u>Pour les Priorités 02 et 03</u> supérieure ou égale à 15/20
E22	CP-Inf - École Supérieure en Informatique - Sidi Bel Abbes	- École Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbes		<u>Priorité 02:</u> .Sciences Expérimentales	
E23	CP-Inf École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique - Bejaia	- École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique de Bejaia		<u>Priorité 03:</u> .Techniques Mathématiques	



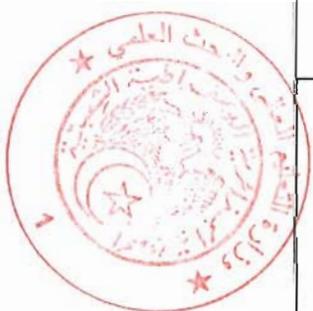
		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
041	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Bouira - Univ. Alger 1 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1(Sciences Agronomiques) - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Constantine 1 - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Saïda - Univ. Mostaganem - USTO (Oran) - C. Univ. Naama	03 06 10 16 17 26 11 04 05 07 12 18 23 39 40 41 25,43 01 08,37 13 14, 38 20,32 27 31 45	Priorité 01 : .Sciences Expérimentales Priorité 02 : . Mathématiques Priorité 03 : . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
042	Sciences de la Nature et de la Vie	- C. Univ Tissemsilt - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - Univ. Skikda - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Sétif 1 - Univ. El Tarf - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Mila - C. Univ. Ain Témouchent - USTHB	38 44 47 21 34 19 36 29 31 32 43 46 16		
043	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Batna 2(Sciences Biologiques) - Univ. Guelma - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Chlef - C. Univ. Relizane - Univ. Blida 1 - C. Univ Tipaza	15 05 24 28 30 02,44 48 09, 16 42		
044	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Boumerdes - Univ. Sidi Bel Abbas	16, 35,33 22		



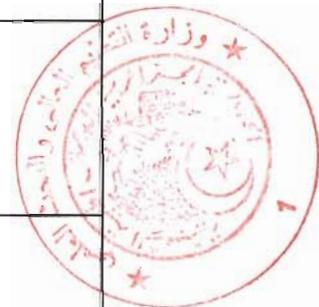
Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
M01	Sciences Agronomiques	- Sol et eau - Agronomie	- Univ. Biskra	Recrutement National	Priorité 01 . Sciences Expérimentales Priorité 02 . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
M02	Sciences Agronomiques	- Agronomie saharienne - Sol et eau - Production végétale - Production animale - Protection des végétaux	- Univ. Ouargla			
M03	Ecologie et environnement	- Eau et environnement	- Univ. Khenchela			
M04	Sciences Agronomiques	- Foresterie	- Univ. Tiemcen			
M05	Sciences alimentaires	Sciences alimentaires	- Univ. Constantine 1			
M07	Sciences Agronomiques	- Production végétale - Production animale - Protection des végétaux - Aménagement hydro-agricole	- Univ. Sétif 1			



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T09	Sciences de la Nature et de la Vie	Sciences alimentaires	Technologies des industries laitières et fromagères	- Univ. Tiemcen I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01 : . Sciences Expérimentales Priorité 02 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
T10			Technologie des produits laitiers et dérivés Technologie des eaux et boissons Technologies des céréales et dérivés Techniques de commercialisation en agro-alimentaires	- Univ. Blida 1 I.S.T.A.			
T11	Sciences de la Nature et de la Vie	Sciences alimentaires	Valorisation et qualité des produits agroalimentaires	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01 . Sciences Expérimentales Priorité 02 . Mathématiques Priorité 03 . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circoncriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S05	Sciences de la nature et de la vie	Sciences biologiques	Biologie et technologies agricoles	- Univ. Constantine 1		Priorité 01: . Sciences Expérimentales Priorité 02: . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S06		Sciences alimentaires	Emballage et qualité	- Univ. Bejaia			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S07	Sciences agronomiques	Technologies des huiles essentielles végétales	- Univ. Tlemcen	Priorité 01: . Sciences Expérimentales Priorité 02: . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20		
S08	Sciences biologiques	Technologies de transformation des céréales			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20		
S30	Sciences de la nature et de la vie	Hydrobiologie Marine et Continentale	Aquaculture et Pisciculture	- Univ. Mostaganem	Priorité 01: . Sciences Expérimentales Priorité 02: . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20	
S31		Sciences agronomiques	Conseil et Assistance Technique en Production Végétale			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20	
S32	Sciences biologiques	Substances Naturelles et Industrie Cosmétique			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20		
S09	Ecologie et environnement	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets	- Univ. Constantine 1		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20		
S24	Sciences alimentaires	Procédés agroalimentaires	- Univ. Guelma		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20		
S29	Hydrobiologie marine et continentale	Production aquacole	- Univ. Ouargla		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20		

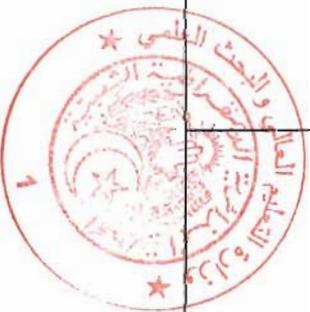
Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H11	Sciences alimentaires	Contrôle de qualité et analyse des aliments	-Univ. Bejaia	Recrutement National	Priorité 01 : . Sciences Expérimentales Priorité 02 : . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Classe préparatoire	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E01	CP-SNV – École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger	- École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger			
E02	CP-SNV - École Supérieure Agronomique de Mostaganem	- École Supérieure Agronomique de Mostaganem - École Nationale Supérieure Agronomique d'Alger - École Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran			
E03	CP-SNV - École Nationale Supérieure Agronomique – Alger	- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine			
E04	CP-SNV – École Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran	- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger. - École Nationale Supérieure des Forêts de Khenchela	Recrutement National	Sciences Expérimentales Mathématiques Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat 13/20
E05	CP-SNV- École Nationale Supérieure des Forêts.				
E32	CP-Sp - École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine	- École Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat 14/20
E33	CP-Sp - École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger	- École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral - Alger			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20



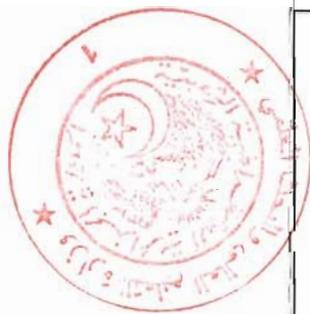
Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
511	Géologie	- Univ. Tizi Ouzou - USTHB - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C.Univ. Tindouf	09,15,34,35 16,33,47 03,17,26,42,44 11 04 05,07,28,39 12,40,41 18,21,43 06,10,19 23,25,36 13,22,45,46 14,38 29,48 20,27,31,32 01,08,37	<p>Priorité 01 : .Sciences Expérimentales</p> <p>Priorité 02: . Mathématiques</p> <p>Priorité 03: . Techniques Mathématiques</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
512	Géologie	- Univ. Guelma - Univ. Chlef	21,24 02,44		
513	Géologie	-Univ. Constantine 1 - Univ. Ouargla	21,23,25 07,30,47		
521	Géographie et Aménagement du Territoire	- USTHB - Univ. Djelfa - Univ. Tebessa - Univ. Sétif 1 - Univ. Oran 2	09,10,11,15,16,33,35,42 03,17,26,44,47 12,41 06,19 01,02,08,13,14,20,22,27,29, 31,32,37,38,45,46,48		
		- Biskra - Univ. Annaba	07,30 23,36		
522	Géographie et Aménagement du Territoire	- Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Constantine 1	04 05,07,28,30,39, 40 18,21,23,24,25,34,43		



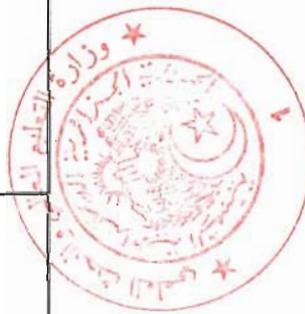
Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
N01	Géologie	- Géologie et environnement	- Univ. Annaba	Recrutement National	Priorité 01 : - Sciences Expérimentales Priorité 02: - Mathématiques Priorité 03: - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Fillières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions complémentaires de préinscription
S33	Géographie et Aménagement du Territoire	Aménagement du Territoire	Aménagement paysager	- Univ. Constantine 1	Recrutement National	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sciences Expérimentales <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mathématiques <p>Priorité 03 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Techniques Mathématiques 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20</p>



Domaine Sciences de la Terre et de l'Univers

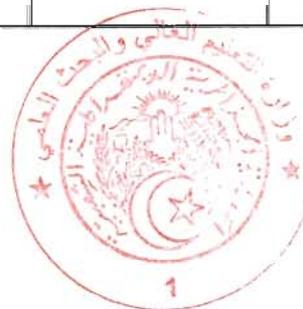
Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA			Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré-inscription
H27	Géologie	Hydrogéologie	-Univ. Djelfa	Recrutement National	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sciences Expérimentales <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mathématiques 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p>



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
611	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. M'Sila - Univ. Bouira - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - C. Univ. Tamanghasset - C. Univ. Illizi - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Tebessa - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Béchar - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C. Univ. Tindouf - C. Univ. Relizane - C. Univ. Aflou - Univ. Constantine 2	15 34 28 10 16 17 26 11 33 04 05 12 23 36 39 40 41 08 14, 38 20, 45 27 29 31, 01 37 48 03 25, 43	Priorité 01 : . Gestion et Economie Priorité 02: . Mathématiques Priorité 03 : .Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
612	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Ghardaia - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Sétif 1 - Univ. Skikda - Univ. Jijel - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi bel Abbas - C. Univ. Tipaza - C. Univ. El Bayadh - Univ. Adrar - C. Univ. Tissemsilt	47 30 07, 39 03 06 19 21 18 13 22, 46 42 32 01 38		
613	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Blida 2 - Univ. Guelma - C. Univ. Barika - Univ. Chlef - C. Univ. Maghnia - Univ. Sci Islamiques E.A.K - C. Univ. Ain Témouchent	09,11,16 24 05 02,44 13 25, 43 46		
614	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Boumerdes - C. Univ. Mila - Univ. Khemis Miliana	16,35 43 44		



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

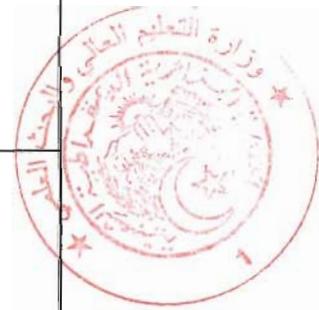
Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
P01	Sciences financières et comptabilité (Enseignement en langue française)	- Comptabilité et audit - Finance d'entreprises	- Univ. Tizi Ouzou	Recrutement National	Priorité 01 . Gestion et Economie Priorité 02 . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20



Domaine Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales

Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T12		Sciences de gestion	Gestion des ressources humaines	- Univ. Ouargla I.S.T.A.		Priorité 01 <ul style="list-style-type: none"> . Gestion et Economie . Sciences Expérimentales . Mathématiques 	
		Sciences financières et comptabilité	Comptabilité et finance			Priorité 02 <ul style="list-style-type: none"> . Techniques . Mathématiques 	
T13	Sciences économiques, de gestion et commerciales	Sciences de gestion	Gestion des ressources humaines	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01 <ul style="list-style-type: none"> . Gestion et Economie 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20
		Sciences financières et comptabilité	Comptabilité et finance			Priorité 02 <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales . Mathématiques 	
T14		Sciences de gestion	Gestion des entreprises et des administrations	- Univ. Oran 1 ISTA		Priorité 01 <ul style="list-style-type: none"> . Gestion et Economie . Sciences Expérimentales Priorité 02 <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques . Mathématiques 	



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S10		Sciences de Gestion	Budget de l'état	- Univ. Annaba		Priorité 01: . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
S11	Sciences économiques, de gestion et commerciales	Sciences de Gestion	Management touristique	- Univ. Ghardaïa	Recrutement National	Priorité 02: . Mathématiques Priorité 03: . Sciences . Expérimentales . Techniques . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
S12		Sciences Commerciales	E-Commerce et marketing numérique	- Univ. Sidi Bel Abbes			



Domaine Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales

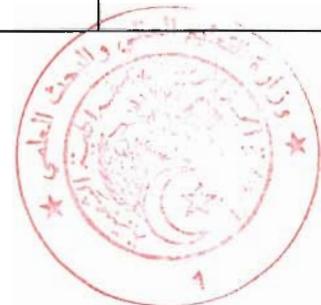
Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Codes	Classe préparatoire	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C31	CP-SECSG - École Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba	<ul style="list-style-type: none"> - École des Hautes Etudes Commerciales-Koléa - École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée Koléa - École Supérieure de Commerce-Koléa - École Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba - École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine - École Supérieure de Management de Tiemcen - École Supérieure d'Economie d'Oran - École Supérieure de Commerce -Koléa - École des Hautes Etudes Commerciales -Koléa - École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée-Koléa - École Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique -Koléa 	<p align="center">Recrutement National</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Gestion et Economie . Sciences Expérimentales . Techniques . Mathématiques 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 12/20</p>
C32	CP-SECSG - École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine				
C33	CP-SECSG École Supérieure de Management de Tiemcen				
C34	CP-SECSG - École Supérieure d'Economie d'Oran				
C35	CP-SECSG - École Supérieure de Commerce -Koléa				
C36	CP-SECSG - École des Hautes Etudes Commerciales -Koléa				
C37	CP-SECSG - École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée-Koléa				
C38	CP-SECSG - École Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique -Koléa				



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
711	Droit	<ul style="list-style-type: none"> - Univ Béjaïa - Univ. Djelfa - Univ. Boumerdes - Univ. Chlef - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Constantine 1 - Univ. Batna 1 - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Skikda - Univ. Guelma - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Sougheur + A. Ksar Challala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C. Univ. Tindouf - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Naama - C. Univ. Relizane - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. M'Sila - C. Univ. Tipaza 	<ul style="list-style-type: none"> 06 17 35 02,44 11 04 25 05 12 18 21 24 23 36 39 40 41 01 08 13 14 20 27 29 31 37 38 45 48 22 28 42 	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères . Gestion et Economie <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales . Mathématiques <p>Priorité 03 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Techniques Mathématiques 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.</p>
712	Droit	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Blida 2 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Médéa - Univ. Sétif 2 - C. Univ. Barika - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Aflou - C. Univ. Ain Témouchent - C. Univ. Mila 	<ul style="list-style-type: none"> 15 09,16,44, 11 34 26 19 05 32 03 46 43 		
713	Droit	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Alger 1 - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - Univ. Ghardaïa - Univ. Laghouat - C. Univ. Maghnia - Univ. Bouira - C. Univ. Illizi 	<ul style="list-style-type: none"> 16 44 30 07 47 03 13 10 33 		



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
721	Sciences Politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Laghouat - Univ. Blida 2 - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Sétif 2 - Univ. Annaba - Univ. M'Sila - Univ. Tlemcen - Univ. Saïda - Univ. Oran 2 - Univ. Boumerdes - Univ. Khemis Miliana - Univ. Khenchela 	<ul style="list-style-type: none"> 03 09,26,33,42 16, 35 17 05 07 12 06,19, 34 23,36 28 13,46 20,32,45 31,37, 38 35 44 40 	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères . Gestion et Economie <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Sciences Expérimentales <p>Priorité 03 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Techniques Mathématiques 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20</p>
722	Sciences Politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Ghardaïa - Univ. Mascara - C. Univ. Relizane - Univ. Adrar - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Bechar - Univ. El Oued - Univ. Skikda - Univ. Constantine 3 - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Jijel - Univ. Oum El Bouaghi 	<ul style="list-style-type: none"> 10,15 47 29 48 01 11 08 39 21 25,41,43 22 18 04 		
723	Sciences Politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Mostaganem - univ. Chlef - Univ. Tiaret 	<ul style="list-style-type: none"> 24 30 27 02 14, 38 		



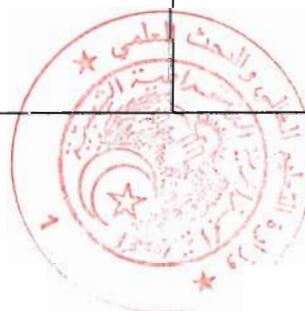
Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			Formation professionnalisantes (FP)
				ISTA Autre (FP)

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C39	CP-Spo –École Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Alger	- École Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Alger	Recrutement National	Priorité 01 : <ul style="list-style-type: none"> · Lettres et Philosophie · Langues Etrangères · Gestion et Economie Priorité 02 : <ul style="list-style-type: none"> · Mathématiques · Techniques Mathématiques · Sciences Expérimentales 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20



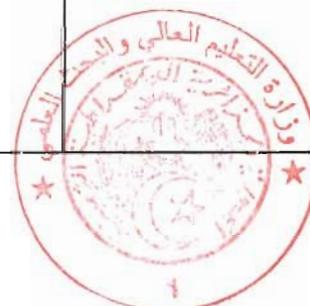
Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
811	Langue Allemande	- Univ. Alger 2 - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran 2	03,06,09,10,11,15,16,17,26,33,35,42,44,47 04,05,07,08,12,13,22,24,28,30,34,36,39,40,41,43 01,02,14,18,19,20,21,23,25,27,29,31,32,37,38,45,46,48	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note d'Allemand obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
821	Langue anglaise	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Boumerdes - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaia - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. Guelma - Univ. M'Sila - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Chlef - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Tiaret - Univ. Saïda - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C. Univ. Naama - C. Univ. Relizane - C. Univ. Tamanghasset - C. Univ. Mila	03 06 09,42 16, 33 17 26 35 44 47 04 05 07,30 12 18 23 36 24 28 39 40 41 01 02 08,37 13 22 14,38 20,32 29 31 45 48 11 43	Priorité 01 : . Langues Etrangères Priorité 02 : . Lettres et Philosophie Priorité 03 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note d'anglais obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
822	Langue anglaise	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Skikda - Univ. Constantine 1 - Univ. Mostaganem - Univ. Bouira - C. Univ. Ain Temouchent	15,34 21 23,25 27,38 10 46		
823	Langue anglaise	- Univ. Sétif 2 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Ouargla - C.Univ. Barika - C.Univ. Maghnia	19 34 30 05 13		



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
831	Langue Espagnole	- Univ. Alger 2 - Univ. Laghouat - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - Univ. Oran 2	06,09,10,11,12,15,16,25,26,30,33,35,42,44 03,17,28,39,40,47 01,08,13,20,22,45,46 02,18,19,27,34,48 04,05,07,14,21,23,24,29,31,32,36,37,38,41,43	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de l'Espagnol obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
841	Langue française	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Bouira - Univ. Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Boumerdes - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Naama - C. Univ. Relizane - C. Univ. Tamanghasset	03,47 06 09,42,44 10 16,33 17 35 04 05 07,30 12 18,21 23,36 24 39 40 41 43 01 08,37 13 14 20,32 27 29 38 45 48 11	<p>Priorité 01 : . Langues Etrangères</p> <p>Priorité 02 : . Lettres et Philosophie</p> <p>Priorité 03 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de français obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
842	Langue française	- Univ. Médéa - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - Univ. Sétif 2 - Univ. Skikda - Univ. Constantine 1 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 2 - C. Univ. Aflou	26 44 47 19 21 25 34 22 31 03		
843	Langue française	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Ouargla - Univ. M'Sila - Univ. El Tarf - Univ. Chlef - C. Univ. Ain Témouchent - C. Univ. Barika	09,15,34 07,30,47 28 36 02,44 46 05		



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Fillères de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
851	Langue Italienne	- Univ. Blida 2 - Univ. Alger 2 - Univ. Annaba	01,08,09,13,14,15,20,22,27,29,31,32,37,38,42,44,45,46,48 02,03,06,10,11,16,17,26,33,35,47 04,05,07,12,18,19,21,23,24,25,28,30,34,36,39,40,41,43	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de l'italien obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
861	Langue Turque	- Univ. Alger 2 - Univ. Sci. Islamiques EAK	01,02,03,06,08,09,10,11,13,14,15,16,17,20,22,26,27,29,31,32,33,35,37,38,42,44,45,46,47,48 04,05,07,12,18,19,21,23,24,25,28,30,34,36,39,40,41,43	Priorité 01 : . Langues Etrangères Priorité 02 : . Lettres et Philosophie Priorité 03 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
871	Langue Russe	- Univ. Alger 2 - Univ. Oran 2	03,04,05,06,07,09,10,11,12,15,16,17,18,19,21,24,28,33,34,35,36,40,41,42,43,47 01,02,08,13,14,20,22,23,25,26,27,29,30,31,32,37,38,39,44,45,46,48		



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H07	Traduction	Traduction/interprétariat Arabe/Français/Anglais	-Univ. Alger 2	Recrutement National	. Langues Etrangères . Lettres et Philosophie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, les notes obtenues en Langue Arabe et Langue Française ET (Langue Anglaise OU Langue Allemande OU Langue Espagnole) doivent être supérieure ou égale à 12/20.
H08			-Univ. Oran1			
H09			-Univ. Constantine 1			
H10			-Univ. Annaba			
H12			-Univ. Batna 2			
H28		Traduction/interprétariat Arabe/Français/Allemand	-Univ. Alger 2			
H29		Traduction/interprétariat Arabe/Français/Espagnole	-Univ. Alger 2			
H30			-Univ. Oran1			



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
911	Sciences Humaines *	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Béchar - Univ. Tiaret(+ A. Ksar Challala) - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Relizane - C. Univ. Tamanghasset - C. Univ. Tipaza	03 06 09, 44 17 04 05 07, 39 12 21 23, 36 24 40 41 08,37 14,38 27 29 01,31 32 48 11 42	Priorité 01 : . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
912	Sciences Humaines*	-Univ. Adrar -Univ. El Oued - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 2 - Univ. Médéa - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Aflou - C.Univ. Barika - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. M'Sila - Univ. Tlemcen - Univ. Saida - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Chlef -Univ. Bordj Bou Arreridj	01 39 15,35 16,33 26 47 03 05 18,21 25,43 28 13,46 20, 45 22 02,44 34		
913	Sciences Humaines*	- Univ. Sci. Islamiques EAK - Univ. Ouargla - Univ. Khemis Miliana - Univ. Bouira - Univ. Sétif 2	25, 43 30,47 44 10 19		
921	Sciences Humaines - Sciences de l'information et de la communication	- Univ. Alger 3 - Univ. Constantine 3	16,33 25,43		

* Pour les filières des sciences humaines (Archéologie, Bibliothéconomie, Histoire et Sciences de l'information et de la communication), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées.

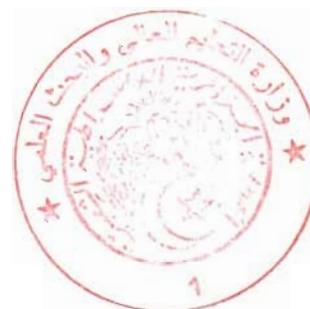


Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
931	Sciences Sociales**	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - C. Univ. Tamanghasset - C. Univ. Tipaza - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Bouira - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Relizane	03 06 09,44 17 11 42 04 05 07, 39 12 21 23 24 40 41 10 01 08,37 14,38 20,45 27 29 32 48	Priorité 01 : . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 : . Gestion et Economie Priorité 03 : . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
932	Sciences Sociales**	- Univ. Alger 2 - Univ. El Oued - Univ. Médéa - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaia - C. Univ. Aflou - Univ. Sétif 2 - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. El Tarf - C. Univ. Ain Temouchent - C. Univ. Maghnia	16,33 39 26 44 47 03 19 18 25,43 34 36 46 13		
933	Sciences Sociales**	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Chlef - Univ. Tlemcen - Univ. Oran 2 - C. Univ. Barika	15, 35 28 30 22 02,44 13 01, 31 05		

** Pour les filières des sciences sociales (Psychologie, Orthophonie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences des Populations,

Sociologie et anthropologie), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées. Pour ce qui est de la filière de Philosophie, il s'agit d'une formation conduisant directement à un master.



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
941	Sciences Islamiques ***	- Univ. Laghouat - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 1 - Univ. El Oued - Univ. M'Sila - Univ. Adrar - Univ. Tlemcen - Univ. Oran 1	03, 17 09, 15, 16, 26, 35,42 04,05,06,12,18,21,23,24,25,36,41,43 30,39, 40 07, 19, 28,34 01, 08, 11, 32,33,37 13,22, 38, 44, 45, 46 02, 14,20,27,29,31,48	Priorité 01 : . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
942	Sciences Islamiques ***	- Univ. Bouira - Univ. Ghardaïa	10 47		
943	Sciences Islamiques ***	- Univ. Sci Islamiques E.A.K.	Recrutement national		

*** Pour les filières des sciences islamiques (Oussoul Eddine, Charia, Langue Arabe et Civilisation Islamique), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
R01	Sciences Humaines – Archéologie*	- Archéologie préhistorique. - Conservation et restauration en archéologie. - Archéologie Islamique. - Archéologie antique.	- Univ. Alger 2	Recrutement National	Priorité 01 : . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
R02		- Archéologie antique.	- Univ. Guelma			
R03	- Techniques archivistiques - Bibliothèque et centres de documentation	- Univ. Constantine 2				
R04	Sciences Humaines – Bibliothéconomie**	- Technologie de l'information et de la documentation	- C. Univ. Tamenghasset			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20

*L'inscription se fait dans le sous-domaine Sciences Humaines- Archéologie.

**L'inscription se fait dans le sous-domaine Sciences Humaines- Bibliothéconomie



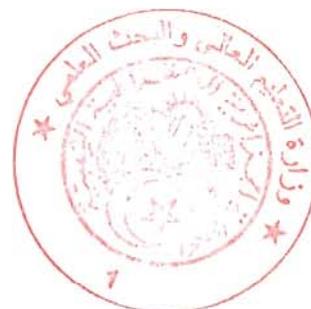
Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S14	Sciences humaines et sociales	Sciences de l'Information et de la communication	Langues étrangères appliquées à la communication en entreprise	- Univ. Ouargla	Recrutement National	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Gestion et Economie <p>Priorité 03 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note d'anglais et de français obtenue au baccalauréat doivent être supérieur ou égale à 11/20</p>



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C40	CP-Journalisme –École Nationale Supérieure de Journalisme et des sciences de l'information - Alger	- École Nationale Supérieure de journalisme et des sciences de l'information - Alger	Recrutement National	Toutes les séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
101	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives *	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Boumerdes - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Souk Ahras - Univ. Mostaganem - USTO (Oran) - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Tissemsilt - Univ. Bouira - Univ. Chlef	03 06 11,16,33 17 15,35 04 05,40 07,39 12 18,21 41 27,29,48 01,13,22,31,37,46 08, 32,45 14, 38,20 10 02	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
102	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives *	- Univ. Khemis Miliana - Univ. Constantine 2 - Univ. Sétif 2 - Univ. Annaba - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla	09,26,42,44 25, 43 19 23,24,36 28,34 30,47		

*L'inscription définitive en STAPS est subordonnée à la présentation d'un certificat médical de bonne santé du candidat.



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

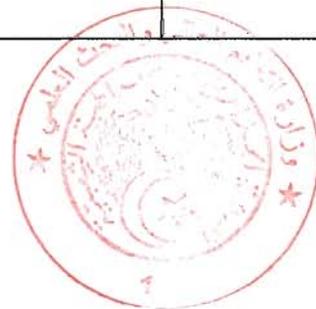
Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D11	Arts	<ul style="list-style-type: none"> - Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Batna 1 - Univ. Constantine 3 - Univ. Tlemcen - Univ. Saida - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 	<ul style="list-style-type: none"> 06, 09, 10, 11, 15, 16, 35, 42 03,17,26,33,44,47 05,07,12,28,30,39,40,41 04,18,19,21,23,24,25,34,36,43 13,45,46 08,14,20 22,32 02,27,48 29,38 01,31,37 	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat

Domaine Arts



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
121	Langue et Littérature Arabes	<ul style="list-style-type: none"> - Univ Béjaïa - Univ. Djelfa - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Batna 1 - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - C. Univ. Tindouf - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Naama - C. Univ. Relizane - C. Univ. Aflou - C. Univ. Mila 	<ul style="list-style-type: none"> 06 17 11 05 12 18 21 23 24 40 41 01 08 14 20 27 29 31 37 38 45 48 03 43 	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Étrangères 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
122	Langue et Littérature Arabes	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Blida 2 - Univ. Chlef - Univ. Médéa - C. Univ. Tipaza - Univ. Alger 2 - Univ. Boumerdes - Univ. Sci Islamiques E.A.K. - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - Univ. Ghardaïa - Univ. El Oued - Univ. Laghouat - Univ. El Tarf - C. Univ Maghnia - Univ. Bouira - Univ. Sétif 2 	<ul style="list-style-type: none"> 15 34 09, 44 02 26 42 16, 33 35 25, 43 28 30 07 47 39 03 36 13 10 19 	<p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie 	
123	Langue et Littérature Arabes	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Constantine 1 - Univ. Oum El Bouaghi - C. Univ. Barika - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Tlemcen - C. Univ. Ain Temouchent - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. El Bayadh 	<ul style="list-style-type: none"> 25, 43 04 05 22 13 46 44 32 		



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D13	Langue et Culture Amazighes	- Univ. Bejaia - Univ. Bouira - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Batna 1 - C. Univ. Tamanghasset	01,06,13,16,18,19,22,23,25,31,33,42 03,10,14,17,26,28,32,34,38,44,47 02,08,09,15,20,27,29,35,37,45,46,48 04,05,07,12,21,24,30,36,39,40,41,43 11	<p>Priorité 01 :</p> - Langues Etrangères. - Lettres et Philosophie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
			<p>Priorité 02 :</p> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie		



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'Inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
143	Gestion des Techniques Urbaines	- Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Biskra - Univ. Constantine 3 - Univ. M>Sila - Univ. Chlef - Univ. Laghouat	04,05,12,18,21,24,36,40,41,43 07, 30, 33, 39 08,11,23,25,42,46,48 01,06,09,10,15,16,19,26,28,34,35,37 02,13,14,20,22,27,29,31,32,38,44,45 03, 17, 47	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
G01	Urbanisme	- Urbanisme	- Univ. Constantine 3	Recrutement National	<ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20
G02	Métiers de la ville	- Conduite opérationnelle de projets				



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de formation	Fillières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T15	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	Métiers de la ville	Géomètre Topographe	- Univ. Tlemcen I.S.T.A.	Recrutement national	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S31	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	Gestion des techniques urbaines	Génie urbain	- Univ. Batna 1	Recrutement national	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
S32							
S33			Gestion des villes	-Univ. Jijel			
S34		Métiers de la ville	Conduite opérationnelle de projets	- Univ. Batna 1			
S35				-Univ. Guelma			
S36			Conduite opérationnelle de projets de construction	-Univ. Biskra			



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA			Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H13	Architecture	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - USTO	03, 17, 47 06 09, 11, 16, 26, 42, 44 04 05 07, 30, 33, 39 18 21, 23, 36 24, 41 01, 08, 32, 37, 45 13, 46 02, 27, 48 14, 20, 22, 29, 31, 38	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20
H14	Architecture	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Sétif 1 - Univ. Constantine 3 - Univ. Tebessa	10, 15, 35 16 06, 19, 28, 34 25, 43 12, 40, 41		
H31	Métiers de la Ville - Géomatique et Topographie	- Univ. Laghouat	Recrutement national		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E31	CP-Sp - École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme Alger	- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme – Alger	Recrutement National	<ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques . Mathématiques . Sciences Expérimentales 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 15/20</p>



ANNEXE 02

Écoles Normales Supérieures

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



1. FILIERES DE FORMATION

Codes	Filières
400	Professeur de l'École Primaire en Arabe (P.E.P.)
401	Professeur de l'École Primaire en Français (P.E.P.)
402	Professeur de l'École Primaire en Langue Amazighe (P.E.P.)
403	Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue et Littérature Arabes (P.E.M.)
404	Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Française (P.E.M.)
405	Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Anglaise (P.E.M.)
406	Professeur de l'Enseignement Moyen en Histoire - Géographie (P.E.M.)
407	Professeur de l'Enseignement Moyen en Musique (P.E.M.)
408	Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Naturelles (P.E.M.)
409	Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Exactes (P.E.M.)
410	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue et Littérature Arabes (P.E.S.)
411	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Française (P.E.S.)
412	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Anglaise (P.E.S.)
413	Professeur de l'Enseignement Secondaire en en Histoire – Géographie (P.E.S.)
414	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Musique (P.E.S.)
415	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Naturelles (P.E.S.)
416	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Exactes (P.E.S.)
417	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie mécanique (P.E.S.)
418	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie civil (P.E.S.)
419	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie électrique (P.E.S.)
420	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie des procédés (P.E.S.)



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
400	Arabe (*) (P.E.P.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran	03,14,17,26 09,10,11,15,16,33,35,42,44 07,28,34 04,05,06,12,18,19,21,23,24,25,36,40,41,43 30,39,47 01,08,32,37,45 02,27,29,38,48 13,20,22,31,46	Priorité 01 . Sciences Expérimentales . Mathématiques Priorité 02 . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères . Techniques . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par les notes obtenues au baccalauréat qui doivent être supérieure ou égale à 13/20 dans les matières : Langue Arabe et Mathématiques
401	Français (*) (P.E.P.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif	03,14,17,47 09,10,11,15,16,26,33,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07, 28,34 30,39 01,08,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31,46,38,48 06, 18, 19	Priorité 01 . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par la note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
402	Langue Amazighe(*) (P.E.P.)	- E.N.S. Bouzaréah	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
403	Langue et Littérature Arabes(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda	02,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,38,42,44,46,48 03,14,17,26,47 05,06,19,40 30,39 01,08,32,37,45 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 07,28,34	Priorité 01 . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 en Langue Arabe

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
404	Langue Française(*) (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif - E.N.S. Bou Saâda	03,14,17,26 09,10,11,15,16,33,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 30,39,47 01,02,08,13,20,22,27,29,31,32,37,38,45,46,48 06, 18, 19 07, 28, 34	Priorité 01 . Langues Etrangères . Lettres et Philosophie Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
405	Langue Anglaise(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Sétif	01,02,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48 03,14,17,26,28,32,47 04,05,08,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,30,39 06, 18, 19, 34		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise

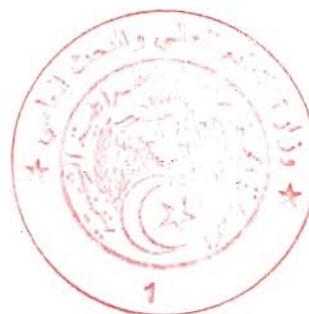
(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
406	Histoire-Géographie(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Sétif - E.N.S. Constantine - E.N.S. Laghouat	01,02,09,10,11,13,15,16,20,22,26,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48 05,06,07,08,19,30,34,39,40 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 03, 14,17,28,32, 47	Priorité 01 . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Mathématiques Techniques . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en histoire géographie
407	Musique(*) (P.E.M)	- E.N.S. Kouba	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat

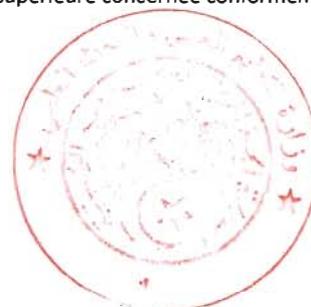
(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
408	Sciences Naturelles ^(*) (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32 01,02,06,08,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48 12,18,21,23,24,36,41 04,05,19,25,34,40,43 07,30,39,47	. Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématiques : (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
409	Sciences Exactes ^(*) (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26 02,06,09,10,11,15,16,33,35,38,42,44, 12,21,23,24,36,41 04,05,18,25,40,43 07,28,34 30,39,47 01,08,32,37,45 13,20,22,27,29,31,46,48 19	Priorité 01: . Mathématiques . Techniques Mathématiques Priorité 02: . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
410	Langue et Littérature Arabes ^(*) (P.E.S)	-E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda	02,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,38,42,44,46,48 03,14,17,26,28,47 05,06,19,34,40 07,30,39 01,08,32,37,45 04, 12,18, 21,23, 24, 25, 36,41, 43 07,28,34	Priorité 01 . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Arabe

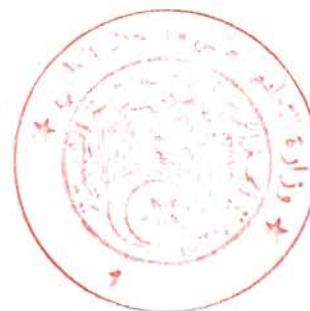
(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
411	Langue Française(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26 09,10,11,15,16,33,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,28,34 30,39,47 02,27,29,32,38,48 01,08,13,20,22,31,37,45,46 06, 18, 19	<p>Priorité 01 . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères</p> <p>Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française</p>
412	Langue Anglaise(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26,47 09,10,11,15,16,33,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,30,39 01,02,08,13,20,22,27,29,31,32,37,38,45,46,48 06, 18, 19, 28, 34		<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise</p>
413	Histoire Géographie(*) (P.E.S)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Sétif - E.N.S. Constantine - E.N.S. Laghouat	01,02,09,10,11,13,15,16,20,22,26,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48 05,06,07,08,19,30,34,39,40 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 03, 14,17,28,32, 47		<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Histoire – Géographie</p>

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
414	Musique ^(*) (P.E.S)	E.N.S. Kouba	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
415	Sciences Naturelles ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32,47 01,02,06,08,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48 12,18,21,23,24,36,41 04,05,19,25,34,40,43 07,30,39	. Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématique : (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
416	Sciences Exactes ^(*) (P.E.S.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif	03,14,17,26,47 06,09,10,11,15,16,33,35,42,44 12,21,23,24,36,41 04,05,18,25,40,43 07, 28,34 30,39 01,08,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31,38,46,48 19	Priorité 01: . Mathématiques . Techniques Mathématiques Priorité 02: . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)s

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
417	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Mécanique	- E.N.S.E.T. Skikda	Recrutement National	<p>Priorité 01: . Mathématiques . Techniques Mathématiques</p> <p>Priorité 02: . Sciences Expérimentales</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
418	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Civil				Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale 14/20
419	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Electrique				Conditions complémentaires pour le BAC Technique Mathématiques : Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 dans l'épreuve de l'option choisie
420	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie des Procédés				Conditions complémentaires pour les BAC Math et Sci Exp : Pour participer au classement, la note de Mathématiques ou de physique doit être supérieure ou égale à 13/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.



ANNEXE 03

Filières de formation en Sciences Médicales

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



I. 1. FILIERES DE FORMATION

Code	Filières
700	Médecine
701	Pharmacie
702	Médecine dentaire



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
700	Médecine (*)	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 2 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Ouargla - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Mostaganem - Univ. Oran 1 	<ul style="list-style-type: none"> 03,17,47 06 09,16, 26,42,44 10,15, 16,35 11,16 04,05,07,12,40 19,28,34, 21,23,24,36,41 18,25,43 30,33,39 01,08,37 13,45,46 14,20,22,29,32 27 02,31,38,48 	<p>Priorité 01: . Sciences Expérimentales</p> <p>Priorité 02: . Mathématiques</p> <p>Priorité 03: . Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 15/20</p>
701	Pharmacie(*)	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 2 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 1 	<ul style="list-style-type: none"> 03,09,17,26,42,44 10,15,35 11,16,33,47 05,07,30,39,40 06,19,28,34,43 21,23,24,36,41 04,12,18,25 01,08,13,45,46 14,20,22,29,32 02,27,31,37,38,48 	<p>Priorité 02: . Mathématiques</p> <p>Priorité 03: . Techniques Mathématiques</p>	<p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 15/20</p>
702	Médecine dentaire (*)	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 1 	<ul style="list-style-type: none"> 03,09,17,26,42,44 10,15,35 11,16,33,47 05,06,07,19,28,34 23,24,30,36,39,40,41 04,12,18,21,25,43 01,08,13,45,46 14,20,22,29,32 02,27,31,37,38,48 	<p>Priorité 03: . Techniques Mathématiques</p>	<p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 15/20</p>

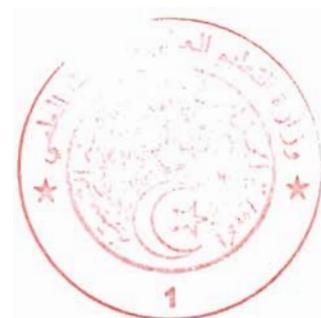
(*) Pour assurer une meilleure répartition des nouveaux bacheliers, certains rattachements de circonscriptions géographiques peuvent être modifiés.



ANNEXE 04

Formations en Sciences vétérinaires

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



Formations en Sciences vétérinaires

Universités, École Nationale Supérieure et Instituts	Codes
École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger	EC1
Institut Vétérinaire de Constantine 1	EC2
Institut Vétérinaire de Batna 1	EC3
Institut Vétérinaire de Tiaret	EC4
Universités Blida 1, El Tarf, Souk ahras	703



Formations en Sciences vétérinaires

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
EC1	Sciences Vétérinaires	École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger	Recrutement National	<p>Priorité 01: . Sciences Expérimentales</p> <p>Priorité 02: . Mathématiques</p> <p>Priorité 03: . Techniques Mathématiques</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
EC2		Institut Vétérinaire – Univ. Constantine 1			Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20
EC3		Institut vétérinaire – Univ. Batna 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
EC4		Institut Vétérinaire – Univ. Tiaret			Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20
703		- Univ. Blida 1 - Univ. El Tarf - Univ Souk Ahras	01,02,03,06,08,09,10,11,13,14,15,16,17,20,22,26,27,29,31,32,33,35,37, 38, 42, 44, 45, 46, 48 18, 19, 21,23, 24, 25, 34, 36,43 04, 05, 07, 12, 28, 30, 39, 40 ,41, 47		



ANNEXE 05

Code des Wilayas

Région Ouest

Wilayas	Code
ADRAR	01
CHLEF	02
BECHAR	08
TLEMCEN	13
TIARET	14
SAIDA	20
SIDI BEL ABBES	22
MOSTAGANEM	27
MASCARA	29
ORAN	31
EL BAYADH	32
TINDOUF	37
TISSEMSILT	38
NAAMA	45
AIN TEMOUCHENT	46
RELIZANE	48

Région Centre

Wilayas	Code
LAGHOUAT	03
BÉJAÏA	06
BLIDA	09
BOUIRA	10
TAMANGHASET	11
TIZI OUZOU	15
ALGER	16
DJELFA	17
MEDEA	26
ILLIZI	33
BOUMERDES	35
TIPAZA	42
AIN DEFLA	44
GHARDAÏA	47

Région Est

Wilayas	Code
OUM EL BOUAGHI	04
BATNA	05
BISKRA	07
TEBESSA	12
JIJEL	18
SETIF	19
SKIKDA	21
ANNABA	23
GUELMA	24
CONSTANTINE	25
M'SILA	28
OUARGLA	30
BORDJ BOU ARRERIDJ	34
EL TARF	36
EL OUED	39
KHENCHELA	40
SOUK AHRAS	41
MILA	43



ANNEXE 06

Réseau des Établissements de l'Enseignement Supérieur



Liste des Établissements de l'Enseignement Supérieur par Wilaya (W)

49 Universités + l'Université de la Formation Continue

W01 - Université d'Adrar	W22 - Université de Sidi Bel Abbes
W02 - Université de Chlef	W23 - Université de Annaba
W03 - Université de Laghouat	W24 - Université de Guelma
W04 - Université d'Oum El Bouaghi	W25 - Université de Constantine 1
W05 - Université de Batna 1	W25 - Université de Constantine 2
W05 - Université de Batna 2	W25 - Université de Constantine 3
W06 - Université de Bejaia	W25 - Université des Sciences Islamiques EAK
W07 - Université de Biskra	W26 - Université de Médéa
W08 - Université de Béchar	W27 - Université de Mostaganem
W09 - Université de Blida 1	W28 - Université de M'Sila
W09 - Université de Blida 2	W29 - Université de Mascara
W10 - Université de Bouira	W30 - Université de Ouargla
W12 - Université de Tebessa	W31 - Université d'Oran 1
W13 - Université de Tlemcen	W31 - Université d'Oran 2
W14 - Université de Tiaret	W31 - U.S.T.O.
W15 - Université de Tizi Ouzou	W34 - Université de Bordj Bou Arreridj
W16 - Université d'Alger 1	W35 - Université de Boumerdes
W16 - Université d'Alger 2	W36 - Université d'El Tarf
W16 - Université d'Alger 3	W39 - Université d'El Oued
W16 - U.S.T.H.B.	W40 - Université de Khenchela
W17 - Université de Djelfa	W41 - Université de Souk Ahras
W18 - Université de Jijel	W44 - Université de Khemis Miliana
W19 - Université de Sétif 1	W47 - Université de Gharadaia
W19 - Université de Sétif 2	+ Université de la formation continue (UFC). (toutes les wilayates)
W20 - Université de Saïda	
W21 - Université de Skikda	

13 Centres Universitaires

W03 - Centre Universitaire d'Aflou	W38 - Centre Universitaire de Tissemsilt
W05 - Centre Universitaire de Barika	W42 - Centre Universitaire de Tipaza
W11 - Centre Universitaire de Tamanghasset	W43 - Centre Universitaire de Mila
W13 - Centre Universitaire de Maghnia	W45 - Centre Universitaire de Naâma
W32 - Centre Universitaire d'El Bayadh	W46 - Centre Universitaire de Ain Temouchent
W33 - Centre Universitaire d'Illizi	W48 - Centre Universitaire de Relizane
W37 - Centre Universitaire de Tindouf	

35 Écoles Supérieures

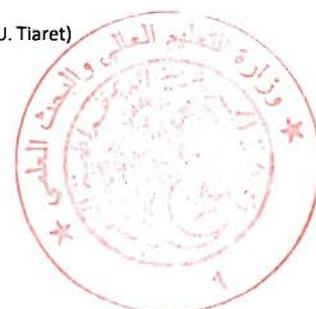
W05 - École Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable – Batna.	W16 - École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme
W06 - École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique - Bejaia	W16 - École Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger
W09 - École Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida	W22 - École Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbes
W13 - École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen	W23 - École Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba
W13 - École Supérieure de Management de Tlemcen	W23 - École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie
W16 - École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger	W23 - École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba
W16 - École Nationale Polytechnique d'Alger	W25 - École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine
W16 - École Nationale Supérieure Agronomique	W25 - École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine
W16 - École Nationale Supérieure en Informatique d'Alger	W25 - École Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine
W16 - École Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information	W27 - École Supérieure Agronomique de Mostaganem
W16 - École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral	W31 - École Supérieure d'Économie d'Oran
W16 - École Nationale Supérieure des Sciences Politiques	W31 - École Nationale Polytechnique d'Oran
W16 - École Nationale Supérieure de Technologie	W31 - École Supérieure en Génie Électrique et Énergétique d'Oran
W16 - École Nationale Supérieure des Travaux Publics	W31 - École Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran
W16 - École Nationale Supérieure Vétérinaire	W40 - École Nationale Supérieure des Forêts - Khenchela
	W42 - École des Hautes Études Commerciales
	W42 - École Nationale Supérieure de Management
	W42 - École Nationale Supérieure en Statistique et en Économie Appliquée
	W42 - École Supérieure de Commerce
	W42 - École Supérieure de Gestion et de l'Économie Numérique d'Alger

11 Écoles Normales Supérieures :

W03 - École Normale Supérieure de Laghouat	W25 - École Normale Supérieure de Constantine
W08 - École Normale Supérieure de Bechar	W27 - École Normale Supérieure de Mostaganem
W16 - École Normale Supérieure de Bouzaréah	W28 - École Normale Supérieure de Bou Saâda
W16 - École Normale Supérieure de Kouba	W30 - École Normale Supérieure de Ouargla
W19 - École Normale Supérieure de Sétif	W31 - École Normale Supérieure d'Oran
W21 - École Normale Supérieure d'Enseignement Technique de Skikda	

02 Annexes

W14 - Annexe de Sougueur (U. Tiaret)	W14 - Annexe de Ksar Chellala (U. Tiaret)
--------------------------------------	---



ANNEXE 07

Tutelle Pédagogique

Etablissements de Formation Supérieure relevant d'autres Départements Ministériels



ETABLISSEMENTS DE FORMATION SUPERIEURE RELEVANT D'AUTRES DEPARTEMENTS MINISTERIELS

Ministère de la Poste et des Télécommunications		
Etablissement de Formation	Formations	Conditions d'accès (Baccalauréat)
1. Institut National des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication. Oran http://www.inttic.dz	Ingénieur d'Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Techniques Mathématiques (Génie Electrique) - Sciences Expérimentales <p>Pour participer au classement, il faut avoir :</p>
2. Institut National de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (INPTIC). Alger http://www.inptic.edu.dz	Ingénieur d'Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Une moyenne générale du bac égale ou supérieure à 14/20 - Une note de mathématiques égale ou supérieure à 16/20 - Une note de physique égale ou supérieure à 16/20
Ministère de la Culture et des Arts		
Etablissement de Formation	Formations	Conditions d'accès (Baccalauréat)
1. Institut Supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiotvisuel (ISMAS). Alger ismas-dz@hotmail.fr	1. Licence professionnalisante en Arts Visuels	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Techniques Mathématiques (Génie Electrique) - Sciences Expérimentales
2.	2. Licence Arts du Spectacle	
3. Ecole Supérieure des Beaux-Arts (ESBA) Esbaarts_dz-2016@yahoo.fr	1. Master en Design 2. Master en Arts Plastiques	Toutes séries du Baccalauréat
4. Institut National Supérieur de Musique (INSM). Alger contact@insm-dz.com	Licence en Musicologie	



L'accès définitif à ces établissements est soumis à un concours sur épreuves écrites et/ou orales

3. Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial		
Etablissement de Formation	Formations	Conditions d'accès
<p>1. Ecole Nationale Supérieure du Tourisme d'Alger (ENST). Alger www.enst-algerie.dz</p>	<p>Licence de Gestion Hôtelière et Touristique en :</p> <ol style="list-style-type: none"> Gestion des Agences de Tourisme et Voyages. Management du Développement Durable du Tourisme. Gestion de l'Hébergement. Gestion de la Restauration. 	<p>Baccalauréat :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Gestion et Economie

4. Ministère des Transports		
Etablissement de Formation	Formations	Conditions d'accès
<p>1. Institut Hydrométéorologique de Formation et de Recherche (IHFR). BP. 7019 Seddikia. 31 025 Oran www.ihfr.edu.dz</p>	<p>1. Ingénieur d'état de la Météorologie</p>	<p>Baccalauréat :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Pour participer au classement la moyenne générale obtenue au bac doit être égale ou supérieure à 12/20. La moyenne de classement est calculée sur la base de la moyenne générale obtenue au bac, de la note de Physique et de la note de Mathématiques / 3.

L'accès définitif à ces établissements est soumis à un concours sur épreuves écrites et/ou orales

5. Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
<p>Se rapprocher des directions de la santé publiques de wilaya ou directement de l'institut national de formation supérieure paramédicale.</p>



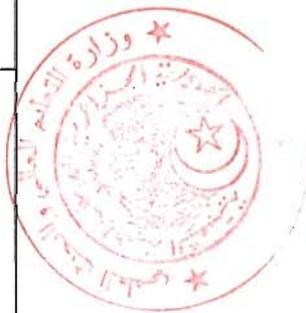
ANNEXE 08

Réseau des Etablissements Privés de Formation Supérieure agréés par le MESRS



Etablissements Privés de Formation Supérieure (E.P.F.S)				
Etablissement privé de formation supérieure	Coursus de formation			Conditions d'accès (Baccalauréat)
	Domaine	Filière	Spécialité	
1. Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger (ESHRA) www.eshra.dz Route Nationale n°11, Ain-Benian. Alger	Sciences économiques, de gestion et Sciences commerciales	Sciences de gestion	Gestion Hôtelière et Restauration	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion et économie - Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques
			Sciences de gestion Sciences financières Sciences commerciales	Gestion des Entreprises Comptabilité -Finances Marketing-Vente
3. Institut Ennour Institutennour@yahoo.f 92, Rue de la Palestine, Blida.	Lettres et Langues Etrangères	Langue anglaise	Didactique ; Littérature	Toutes séries du bac
		Langue française	Didactique ; Littérature	
		Langue italienne	Didactique ; Littérature ; Civilisation	
4. Institut de Management d'Alger (IMA) contact@ima-univ.com Coopérative El Amel Lotissement n° 2, Saïd Hamdine. Alger	Sciences économiques, de gestion et Sciences commerciales	Sciences commerciales	Marketing	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion et économie - Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques
		Sciences de gestion	Management	
		Sciences financières	Comptabilité et Finances	
		Sciences de gestion	Informatique de gestion	
5. Institut de Formation d'Assurances et de Gestion (IFAG) info@insag.edu.com 11, Chemin Doudou Mokhtar, Ben - Aknoun	Lettres et langues étrangères	Langues étrangères	Business English	Toutes séries du bac
		Sciences commerciales	Action Commerciale	
	Sciences économiques, de gestion et Sciences commerciales	Sciences financières	Assurances	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion et économie - Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques
		Sciences commerciales	Logistique	

Etablissement privé de formation supérieure	Cursus de formation			Conditions d'accès (Baccalauréat)	
	Domaine	Filière	Spécialité		
6. Ecole de Management (EM) www.emto-univ.com HUN Sud. Quartier B n° 3, Nouvelle Ville, Tizi-Ouzou. www.insim-edu.com	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Management des Affaires	- Gestion et économie - Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques	
		Sciences commerciales	Management Commercial		
		Sciences financières	Finances et Banque		
		Sciences financières et comptabilité	Comptabilité et Audit		
7. Institut de Management (INSIM SUP) contact@insim.dz 02 et 03, Rue Petite Provence. Hydra. Alger	Droit et Sciences politiques	Droit	Droit de l'Entreprise et des Affaires	- Gestion et économie - Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques - Lettres et langues étrangères - Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques	
		Mathématiques et Informatique	Informatique		- Systèmes et Réseaux
					- Systèmes Informatique
8. Ecole de Formation en Techniques de Gestion (EFTG) info@efti.dz.com Lotissement ZOUAOUI Mohamed. Cité Ain-Allah n° 4. Dely - Brahim. Chéraga	Sciences économiques, de gestion et Sciences commerciales	Sciences financières	Management	- Gestion et économie - Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques	
		Sciences de gestion	Marketing		
		Sciences commerciales	Comptabilité, Contrôle et Audit		
		Sciences commerciales	Commerce International		
		Sciences commerciales	Finance Islamique		
		Sciences financières	Economie financière et bancaire		
9. Institut d'Electronique et de Mécanique (IEM) www.iem.dz.com Lotissement BRANCI. N° 9. Route n° 5. Rouïba	Lettres et langues étrangères	Sciences de gestion	Business English	Toutes séries du bac	
		Sciences économiques, de gestion et Sciences commerciales	Management des Hôtels et Tourisme		
		Sciences économiques et financières	Commerce International		
9. Institut d'Electronique et de Mécanique (IEM) www.iem.dz.com Lotissement BRANCI. N° 9. Route n° 5. Rouïba	Sciences et Technologie	Génie mécanique	Mécanique Automobile	- Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques	
		Electronique	Electronique		



Etablissement privé de formation supérieure	Coursus de formation			Conditions d'accès (Baccalauréat)
	Domaine	Filière	Spécialité	
10. Institut d'Optométrie (IO) www.io-bba.com 9, Rue B. Ilot 7 Lotissement MAHMOUCHE 288. B.B. Arzeridj	Sciences et Technologie	Optométrie	Optométrie	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques
11. Ecole de Management d'Alger (Business School) contact@em-alger.com Allée des Feuilles Vertes, n° 47, Hydra. Alger	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Management	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion et économie - Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques
12. Institut de commerce et de gestion (INCG), Cité SNTR. Coopérative El Massa. Lot B4 n°4. Sétif.	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Management	
13. Ecole Supérieure des Sciences et Technologie (ESSST). Lot 12 & 13. Oued Romane. El Achour. Alger.	Sciences et Technologie	Electronique	<ul style="list-style-type: none"> - Electronique - Télécommunication 	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques
	Science de la Matière	Chimie	<ul style="list-style-type: none"> - Chimie Analytique - Développement des logiciels et technologie du WEB - Sécurité et administration des systèmes et réseaux - Ingénierie des systèmes d'information et des logiciels 	
	Mathématiques et Informatique	Informatique		



Etablissement privé de formation supérieure	Cursus de formation			Conditions d'accès
	Domaine	Filière	Spécialité	
14. Institut Supérieur des Sciences (ISS) Lot 148, Bordj El Kiffan	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	- Economie et gestion de l'entreprise.	- Conditions d'accès - (Baccalauréat)
		Sciences économiques	- Economie islamique	
	Droit et Sciences Politiques	Droit	- Droit des affaires	- Gestion et économie - Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques
		Sciences Politiques	- Relations internationales	
	Sciences Humaines et Sociales	Sciences Sociales	- Orientation et guidance	Toutes séries du bac
		Sciences Humaines	- Sciences de l'information - Sciences de la communication	
		Sciences Islamiques	- Histoire et civilisation islamique	
	Mathématiques et Informatique	Mathématiques	- Recherche opérationnelle	- Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques mathématiques
		Informatique	- Informatique	

